

ENSEMBLE AMÉLIORER LES VIES

2026

Rapport financier
semestriel
au 30 juin

SOMMAIRE

1	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ AU 30 JUIN 2026	3	2	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2026	14
	1.1 - Note préliminaire	4	3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	61
	1.2 - Présentation générale	4	4	IDENTITÉS DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL ET DU CONTRÔLE DES COMPTES	65
	1.3 - Événements récents	4		4.1 - Responsable du rapport financier semestriel	66
	1.4 - Comparaison des résultats semestriels 2025 et 2026	6		4.2 - Responsables du contrôle des comptes	67
	1.5 - Flux de trésorerie et endettement	11		4.3 - Politique de l'information	68
	1.6 - Risques et incertitudes	12			
	1.7 - Perspectives	13			

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ AU 30 JUIN 2026



1.1 - NOTE PRÉLIMINAIRE	4
1.2 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE	4
1.3 - ÉVÉNEMENTS RÉCENTS	4
1.4 - COMPARAISON DES RÉSULTATS SEMESTRIELS 2025 ET 2026	6
1.4.1 - Chiffre d'affaires	7
1.4.2 - Coût des ventes	8
1.4.3 - Frais administratifs et commerciaux	9
1.4.4 - Frais de recherche et développement	9
1.4.5 - Autres produits et charges opérationnels	9
1.4.6 - Résultat opérationnel	10
1.4.7 - Résultat opérationnel ajusté	10
1.4.8 - Frais financiers nets	10
1.4.9 - Gains et pertes de change	10
1.4.10 - Impôts sur le résultat	11
1.4.11 - Résultat net part du Groupe	11
1.5 - FLUX DE TRÉSORERIE ET ENDETTEMENT	11
1.5.1 - Flux de trésorerie	11
1.5.2 - Endettement	12
1.6 - RISQUES ET INCERTITUDES	12
1.7 - PERSPECTIVES	13

1.1 - NOTE PRELIMINAIRE

Les lecteurs sont invités à lire les informations qui suivent relatives à la situation financière et au résultat opérationnel de la Société avec les états financiers consolidés de la Société et les notes annexées aux états financiers consolidés mentionnés au chapitre 2 du présent rapport financier et toute autre information financière figurant dans le document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 8 avril 2026 sous le numéro D.26-0231.

Les états financiers de la Société ont été préparés conformément aux normes IFRS et aux interprétations du Comité d'interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne. Les informations qui suivent contiennent également des éléments prévisionnels reposant sur des estimations concernant l'activité future de Legrand et qui pourraient se révéler significativement différents des résultats réels.

Les pourcentages peuvent être calculés à partir de chiffres non entiers et peuvent, en conséquence, être différents des pourcentages calculés à partir de chiffres entiers.

1.2 - PRESENTATION GENERALE

Legrand est le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment. Son offre complète adaptée au marché de la basse tension pour les segments tertiaire, industriel et résidentiel internationaux en fait une référence à l'échelle mondiale. Legrand commercialise ses produits sous des marques généralistes de renommée internationale, notamment Legrand et Bticino, ainsi que sous des marques locales ou spécialistes reconnues. Proche de ses marchés et tourné vers ses clients, Legrand dispose d'implantations commerciales et industrielles dans près de 90 pays.

En 2026, Legrand a réalisé un chiffre d'affaires de 5 400,3 millions d'euros et enregistré une marge opérationnelle ajustée de 20,8 % des ventes.

Le *reporting* de la situation financière et du résultat opérationnel du Groupe est réparti en trois secteurs opérationnels correspondant aux régions d'origine de facturation. Les informations concernant le résultat opérationnel et la situation financière de chacun des trois secteurs opérationnels sont présentées pour les périodes du 1er janvier au 30 juin 2026 et 2025 à la note 2.1 annexée aux états financiers consolidés figurant au chapitre 2 du présent rapport financier semestriel. Ces trois secteurs opérationnels, placés sous la responsabilité de trois dirigeants de secteur qui rendent compte directement au principal décideur opérationnel du Groupe, sont :

- l'Europe qui regroupe notamment l'Allemagne, le Benelux, la France, l'Ibérie (l'Espagne et le

Portugal), l'Irlande, l'Italie, la Pologne, le Royaume-Uni, la Scandinavie et la Turquie ;

- l'Amérique du Nord et centrale qui comprend le Canada, les Etats-Unis, le Mexique ainsi que les pays d'Amérique centrale ; et
- le Reste du Monde qui comprend principalement l'Amérique du Sud (notamment le Brésil, le Chili et la Colombie), l'Australie, la Chine, l'Inde et la Malaisie.

Les caractéristiques des marchés locaux étant les facteurs déterminants du chiffre d'affaires par zone et de la performance de Legrand, l'information financière consolidée des secteurs multi-pays ne présente pas une image exacte des performances financières de chaque marché national. De plus, les produits sont fabriqués et vendus localement ou sont importés d'une autre entité du Groupe ou sont encore exportés vers une autre entité du Groupe. Ces facteurs peuvent rendre difficile la comparaison des résultats des différents secteurs opérationnels entre eux. Par conséquent, en dehors des informations et données relatives aux chiffres d'affaires, l'analyse des résultats exposée ci-dessous reflète essentiellement les résultats consolidés du Groupe. En outre, des références aux marchés nationaux sont présentées lorsque ceux-ci ont une forte incidence sur les comptes.

1.3 - ÉVÉNEMENTS RECENTS

Chiffre d'affaires consolidé

Au premier semestre 2026, le chiffre d'affaires est en hausse de + 13,1 % par rapport à la même période de 2025, et atteint 5 400,3 millions d'euros.

Les ventes sont en hausse organique de + 9,8 % sur la période.

L'effet périmètre sur le semestre est de + 6,9 %.

L'impact de l'effet de change au premier semestre 2026 est de - 3,7 %.

Résultat et marge opérationnels ajustés

Le résultat opérationnel ajusté est de 1 123,6 millions d'euros, en hausse de + 12,0 % par rapport au premier semestre 2025.

La marge opérationnelle ajustée s'établit ainsi à 20,8 % des ventes de la période, en légère baisse par rapport au premier semestre 2025.

Au premier semestre, l'EBITDA s'établit à 23,4 % des ventes de la période.

Sur le semestre, en dépit d'une inflation impactant la base de coûts, la rentabilité élevée du Groupe tient de sa robuste capacité d'exécution et d'adaptation, aussi bien en termes de *pricing* que de productivité sur sa base de coûts, ainsi que de la qualité de ses acquisitions récentes.

Création de valeur

Sur le semestre, le résultat net part du Groupe est en croissance de + 11,2 % par rapport à 2025 et s'établit à 698,2 millions d'euros, soit 12,9 % du chiffre d'affaires. Cette évolution tient essentiellement à la croissance du résultat opérationnel, un taux d'impôt sur les sociétés en baisse à 27,5 % et l'évolution défavorable du résultat financier.

Acquisitions

Au cours des six premiers mois 2026, le Groupe a réalisé les acquisitions suivantes :

- Green4T, spécialiste brésilien des services d'installation, de maintenance et d'exploitation d'infrastructures techniques pour centres de données. Basée à São Paulo, Green4T emploie près de 750 personnes et réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 45 millions d'euros ;

- Kratos Industries, spécialiste américain de systèmes de distribution basse et moyenne tension. Basée à Denver aux États-Unis, Kratos Industries emploie près de 325 personnes pour un chiffre d'affaires annuel d'environ 100 millions de dollars ;
- TES, spécialiste européen des systèmes de distribution de puissance. Basée à Cookstown, au Royaume-Uni, l'entreprise emploie 280 personnes pour un chiffre d'affaires proche de 85 millions d'euros ;
- Keydak, *leader* chinois des *racks* basé à Guangzhou. L'entreprise emploie plus de 330 personnes pour un chiffre d'affaires annuel de plus de 60 millions d'euros ;
- SRS Power Engineering en Malaisie, spécialiste en produits de protection de puissance (basse et moyenne tension), principalement pour les centres de données et l'industrie. Basée à Selangor, l'entreprise emploie plus de 280 personnes pour un chiffre d'affaires annuel d'environ 90 millions d'euros ; et
- Girtz Industries, spécialiste américain dans la conception de solutions d'intégration de puissance (*Power Pods*) modulaires et hautement spécialisées, ainsi que de tests et de services techniques. Basée à Monticello en Indiana, l'entreprise emploie environ 300 personnes pour un chiffre d'affaires annuel de près de 80 millions de dollars.

1.4 - COMPARAISON DES RESULTATS SEMESTRIELS 2025 ET 2026

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2026	30 juin 2025
Chiffre d'affaires	5 400,3	4 774,3
Charges opérationnelles		
Coût des ventes	(2 674,0)	(2 301,9)
Frais administratifs et commerciaux	(1 383,6)	(1 245,8)
Frais de recherche et développement	(223,0)	(205,2)
Autres produits (charges) opérationnels	(89,2)	(90,4)
Résultat opérationnel	1 030,5	931,0
Charges financières	(100,8)	(76,6)
Produits financiers	39,0	38,0
Gains (pertes) de change	(1,6)	(17,8)
Résultat financier	(63,4)	(56,4)
Résultat avant impôts	967,1	874,6
Impôts sur le résultat	(265,7)	(244,8)
Résultat des entités mises en équivalence	0,0	0,0
Résultat net de la période	701,4	629,8
Dont :		
- Résultat net part du Groupe	698,2	628,1
- Intérêts minoritaires	3,2	1,7

Le tableau ci-dessous présente le calcul détaillé du résultat opérationnel ajusté (défini comme le résultat opérationnel ajusté des amortissements et dépréciations liés aux revalorisations d'actifs lors des acquisitions et des autres impacts sur le compte de résultat liés aux acquisitions ainsi que, le cas échéant, des pertes de valeurs de *goodwill*) et du résultat opérationnel ajusté récurrent (c'est-à-dire hors charges de restructuration).

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2026	30 juin 2025
Résultat net de la période	701,4	629,8
Résultat des entités mises en équivalence	0,0	0,0
Impôts sur le résultat	265,7	244,8
(Gains) pertes de change	1,6	17,8
Produits financiers	(39,0)	(38,0)
Charges financières	100,8	76,6
Résultat opérationnel	1 030,5	931,0
Amortissements et frais et produits liés aux acquisitions	93,1	72,4
Pertes de valeur des <i>goodwill</i>	0,0	0,0
Résultat opérationnel ajusté	1 123,6	1 003,4
Charges liées aux restructurations ajustées ⁽¹⁾	32,8	34,2
Résultat opérationnel ajusté récurrent	1 156,4	1 037,6

(1) Les charges liées aux restructurations ajustées sont définies comme les charges liées aux restructurations ajustées des réévaluations d'actifs pratiquées lors des acquisitions.

1.4.1 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé est en hausse de 13,1 % à 5 400,3 millions d'euros au cours du premier semestre 2026 contre 4 774,3 millions d'euros au cours du premier semestre 2025, qui se décompose ainsi :

- + 9,8 % d'évolution organique (à structure et taux de change constants) ;

- + 6,9 % dû à l'accroissement de périmètre lié aux acquisitions ;
- - 3,7 % provenant de l'évolution défavorable des taux de change sur la période.

La croissance organique du chiffre d'affaires entre les six premiers mois de 2025 et les six premiers mois de 2026 est la suivante par zone de destination (marché de localisation du client tiers final).

Europe	(2,4) %
Amérique du Nord et centrale	24,2 %
Reste du Monde	2,3 %
Total	9,8 %

Les commentaires ci-après concernent le chiffre d'affaires par zone de destination.

Europe (34,9 % du chiffre d'affaires du Groupe)

Le chiffre d'affaires dans la zone Europe est en hausse totale de + 1,6 % à 1 880,2 millions d'euros au cours du premier semestre 2026 contre 1 851,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2025. Cette progression des ventes résulte d'une variation de périmètre positive de + 4,2 %, d'une variation des taux de change défavorable de - 0,1 %, d'une évolution organique défavorable du chiffre d'affaires de - 2,4 %.

Les croissances solides en Italie et en Turquie ne compensent pas les reculs constatés dans la plupart des autres pays.

Amérique du Nord et centrale (47,0 % du chiffre d'affaires du Groupe)

Le chiffre d'affaires dans la zone Amérique du Nord et Centrale a augmenté au total de + 25,5 % et s'élève à 2 540,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2026 contre 2 024,7 millions d'euros au cours du premier semestre 2025. Cette progression du chiffre d'affaires résulte d'une variation de périmètre de + 7,5 %, d'une variation des taux de change défavorable de - 6,0 %, d'une croissance organique de + 24,2 %.

Aux États-Unis seuls (44,4 % du chiffre d'affaires du Groupe), le chiffre d'affaires est en très forte hausse de + 26,7 %, avec + 24,5 % sur le deuxième trimestre, porté par

le franc succès des offres dédiées aux centres de données ainsi que celles relatives à la transition énergétique.

Les ventes sont en recul au Canada et au Mexique.

Reste du Monde (18,1 % du chiffre d'affaires du Groupe)

Le chiffre d'affaires dans la zone Reste du Monde atteint 979,3 millions d'euros au cours du premier semestre 2026 contre 898,2 millions d'euros au cours du premier semestre 2025, soit une hausse de + 9,0 % résultant : d'une variation de périmètre de + 11,3 %, d'une évolution défavorable des taux de change de - 4,2 %, d'une croissance organique de + 2,3 %.

En Asie-Pacifique (12,2 % du chiffre d'affaires du Groupe), les ventes progressent de + 3,3 % sur le semestre, avec une croissance solide de + 9,3 % sur le deuxième trimestre. Sur le semestre, le Groupe enregistre des croissances significatives en Inde, en Australie ainsi que dans de nombreux pays d'Asie, alors que la Chine demeure en retrait.

En Afrique et au Moyen-Orient (2,9 % du chiffre d'affaires du Groupe), le chiffre d'affaires croît de + 4,1 % sur le premier semestre, avec un retrait de - 3,8 % sur le deuxième trimestre. Sur le semestre, le chiffre d'affaires est en hausse au Moyen-Orient, en dépit de la situation géopolitique, et compense un retrait en Afrique.

En Amérique du Sud (3,0 % du chiffre d'affaires du Groupe), les ventes reculent de - 3,3 % au premier semestre, avec une croissance de + 3,8 % sur le deuxième trimestre.

Le tableau ci-dessous présente une répartition du chiffre d'affaires consolidé par zone de **destination** de la Société pour les périodes closes les 30 juin 2025 et 2026 :

	Période de 6 mois close le			
	30 juin 2026		30 juin 2025	
	€	%	€	%
<i>(en millions d'euros, à l'exception des pourcentages)</i>				
Chiffres d'affaires par zone de destination				
Europe	1 880,2	34,9	1 851,4	38,8
Amérique du Nord et centrale	2 540,8	47,0	2 024,7	42,4
Reste du Monde	979,3	18,1	898,2	18,8
Total	5 400,3	100,0	4 774,3	100,0

Le tableau ci-dessous présente les différentes composantes de la variation du chiffre d'affaires à tiers publié par zone de **destination** (marché de localisation du client) pour les périodes closes les 30 juin 2025 et 2026.

Chiffre d'affaires <i>(en millions d'euros sauf %)</i>	Période de 6 mois close le 30 juin					
	2026	2025	Variation totale	Variation de périmètre	Croissance organique ⁽¹⁾	Effet change
Europe	1 880,2	1 851,4	1,6 %	4,2 %	(2,4 %)	(0,1 %)
Amérique du Nord et centrale	2 540,8	2 024,7	25,5 %	7,5 %	24,2 %	(6,0 %)
Reste du Monde	979,3	898,2	9,0 %	11,3 %	2,3 %	(4,2 %)
Total consolidé	5 400,3	4 774,3	13,1 %	6,9 %	9,8 %	(3,7 %)

(1) A structure et taux de change constants.

Le tableau ci-dessous présente les différentes composantes de la variation du chiffre d'affaires à tiers publié par zone d'**origine** de facturation pour les périodes closes les 30 juin 2025 et 2026.

Chiffre d'affaires <i>(en millions d'euros sauf %)</i>	Période de 6 mois close le 30 juin					
	2026	2025	Variation totale	Variation de périmètre	Croissance organique ⁽¹⁾	Effet change
Europe	2 029,6	1 939,6	4,6 %	4,5 %	0,3 %	(0,2 %)
Amérique du Nord et centrale	2 537,0	2 043,8	24,1 %	7,4 %	23,0 %	(6,1 %)
Reste du Monde	833,7	790,9	5,4 %	11,5 %	(1,0 %)	(4,5 %)
Total consolidé	5 400,3	4 774,3	13,1 %	6,9 %	9,8 %	(3,7 %)

(1) A structure et taux de change constants.

1.4.2 - Coût des ventes

Le coût des ventes consolidé est en hausse de 16,2 % à 2 674,0 millions d'euros au cours du premier semestre 2026 contre 2 301,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2025, principalement du fait :

- de la consolidation de nouvelles entités acquises ;
- de la hausse du volume de matières premières et composants consommés en lien avec la hausse des volumes de ventes ; et

■ de la hausse du prix des matières premières et composants ;
partiellement compensés par :

- les efforts continus de productivité et d'adaptation.

Le coût des ventes en pourcentage du chiffre d'affaires a augmenté passant de 48,2 % au premier semestre 2025 à 49,5 % au premier semestre 2026.

1.4.3 - Frais administratifs et commerciaux

Les frais administratifs et commerciaux sont en augmentation de 11,1 % atteignant 1 383,6 millions d'euros au cours du premier semestre 2026 contre 1 245,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2025, essentiellement du fait :

- d'une accélération de la digitalisation du Groupe ;

- de la réalisation d'investissements sélectifs de croissance ;

- de la consolidation de nouvelles entités acquises.

Les frais administratifs et commerciaux exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires sont en baisse à 25,6 % au premier semestre 2026 contre 26,1 % au premier semestre 2025.

1.4.4 - Frais de recherche et développement

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2026	30 juin 2025
Frais de recherche et développement	(223,0)	(205,2)
Amortissements liés aux acquisitions et crédit d'impôt recherche	16,0	13,2
Dotation aux amortissements des frais de développement capitalisés	15,0	12,6
Dépenses de recherche et développement avant frais de développement capitalisés	(192,0)	(179,4)
Frais de développement capitalisés	(12,9)	(13,5)
Dépenses de recherche et développement	(204,9)	(192,9)

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations Incorporelles », le Groupe a mis en œuvre un système interne de mesure et de comptabilisation des immobilisations incorporelles liées à des frais de développement immobilisables.

À ce titre, 12,9 millions d'euros de frais de développement ont été capitalisés au cours du premier semestre 2026 contre 13,5 millions d'euros au cours du premier semestre 2025.

Les charges d'amortissement des frais de développement capitalisés enregistrées au titre du premier semestre 2026 s'élèvent à 15,0 millions d'euros contre 12,6 millions d'euros au titre du premier semestre 2025.

Comme indiqué dans le précédent tableau, les frais de recherche et développement ont été de 223,0 millions d'euros au cours du premier semestre 2026 et 205,2 millions d'euros au cours du premier semestre 2025. En retraitant l'impact de la capitalisation des frais de développement et hors incidence des amortissements liés aux acquisitions ainsi que du crédit d'impôt sur les activités de recherche et développement, les dépenses de recherche et développement ont représenté 204,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2026 (soit 3,8 % du chiffre d'affaires) contre 192,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2025 (soit 4,0 % du chiffre d'affaires).

Au cours du premier semestre 2026, les activités de recherche et développement ont employé environ 2 940 personnes dans plus de vingt pays.

1.4.5 - Autres produits et charges opérationnels

Au cours du premier semestre 2026, les autres produits et charges opérationnels se sont élevés à 89,2 millions d'euros contre 90,4 millions d'euros sur la même période en 2025.

1.4.6 - Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel du Groupe est en hausse de 10,7 % à 1 030,5 millions d'euros au cours du premier semestre 2026 contre 931,0 millions d'euros au cours du premier semestre 2025. Cette augmentation résulte :

- d'une hausse de 13,1 % du chiffre d'affaires ;

Partiellement compensée par :

- la hausse de 16,2 % du coût des ventes ; et
- la hausse de 10,7 % des frais administratifs, commerciaux et de recherche et développement.

Au total, le résultat opérationnel exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires ressort à 19,1 % au cours du premier semestre 2026 contre 19,5 % au cours du premier semestre 2025.

1.4.7 - Résultat opérationnel ajusté

Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le résultat opérationnel ajusté des amortissements et dépréciations liés aux revalorisations d'actifs lors des acquisitions et des autres impacts sur le compte de résultat liés aux acquisitions ainsi que, le cas échéant, des pertes de valeurs de *goodwill*.

Le résultat opérationnel ajusté est en hausse de 12,0 % à 1 123,6 millions d'euros au cours du premier semestre 2026 contre 1 003,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2025 se décomposant de la façon suivante dans les différents secteurs opérationnels :

- Europe : une baisse de 11,6 % pour atteindre 387,2 millions d'euros au cours du premier semestre 2026 contre 438,2 millions d'euros au cours du premier semestre 2025, représentant 19,1 % du chiffre d'affaires les six premiers mois de 2026 contre 22,6 % les six premiers mois de 2025 ;
- Amérique du Nord et centrale : une hausse de 40,1 % pour atteindre 601,8 millions d'euros au

cours du premier semestre 2026 contre 429,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2025, représentant 23,7 % du chiffre d'affaires les six premiers mois de 2026 contre 21,0 % les six premiers mois de 2025 ; et

- Reste du Monde : une baisse de 0,9 % pour atteindre 134,6 millions d'euros au cours du premier semestre 2026 contre 135,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2025, représentant 16,1 % du chiffre d'affaires les six premiers mois de 2026 contre 17,2 % les six premiers mois de 2025.

Au cours du premier semestre 2026, la marge opérationnelle ajustée avant acquisitions (à périmètre 2025) s'établit à 20,9 % du chiffre d'affaires, soit une détérioration de -0,1 point par rapport au premier semestre 2025 (21,0 %).

Après prise en compte des acquisitions, la marge opérationnelle ajustée du Groupe ressort à 20,8 % du chiffre d'affaires au cours du premier semestre 2026.

1.4.8 - Frais financiers nets

Les frais financiers nets correspondent principalement aux frais financiers des Obligations *Yankee*, des emprunts obligataires émis en 2015, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2023, 2024 et 2025, aux frais relatifs au Contrat de Crédit 2011 amendé en juillet 2014, décembre 2019 et juin 2025 ainsi qu'aux autres emprunts bancaires (voir paragraphe 1.5.2 du présent rapport), desquels sont déduits les produits financiers provenant du placement des disponibilités et des équivalents de trésorerie.

Les charges financières s'établissent à 100,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2026 contre 76,6 millions d'euros au cours du premier semestre 2025. Les produits financiers s'élèvent à 39,0 millions d'euros au cours du premier semestre 2026 contre 38,0 millions d'euros au cours du premier semestre 2025.

Les frais financiers nets sont en hausse de 23,2 millions d'euros les six premiers mois de 2026 par rapport à la même période de 2025.

1.4.9 - Gains et pertes de change

Les gains ou pertes de change correspondent pour l'essentiel aux écarts de change constatés lors du règlement des opérations en devises ainsi qu'aux effets de conversion au cours de clôture des actifs et passifs monétaires libellés en devises.

Les pertes de change s'élèvent à 1,6 million d'euros au cours du premier semestre 2026 contre des pertes de change de 17,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2025.

1.4.10 - Impôts sur le résultat

Au cours des six premiers mois 2026, Legrand a enregistré un résultat avant impôts de 967,1 millions d'euros, en hausse par rapport aux six premiers mois 2025 où il était ressorti à 874,6 millions d'euros.

La charge d'impôts sur le résultat consolidé s'élève à 265,7 millions d'euros au cours du premier semestre 2026

contre 244,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2025.

Le taux effectif d'imposition s'établit à 27,5 % les six premiers mois de 2026 contre 28,0 % sur la même période de 2025.

1.4.11 - Résultat net part du Groupe

Le résultat net part du Groupe ressort à 698,2 millions d'euros les six premiers mois de 2026 en hausse de 70,1 millions d'euros par rapport au résultat net part du Groupe du premier semestre 2025 soit + 11,2 % reflétant principalement :

- une amélioration de 99,5 millions d'euros du résultat opérationnel ;
- une augmentation de 23,2 millions d'euros des frais financiers nets ;
- une amélioration de 16,2 millions d'euros des gains et pertes de change ;
- une hausse de 20,9 millions d'euros du montant de l'impôt sur le résultat.

1.5 - FLUX DE TRESORERIE ET ENDETTEMENT

1.5.1 - Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous résume les flux de trésorerie pour les périodes closes les 30 juin 2026 et 2025 :

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2026	30 juin 2025
Flux de trésorerie des opérations courantes	568,6	578,0
Flux de trésorerie des opérations d'investissements*	(1 059,8)	(196,1)
Flux de trésorerie des opérations financières	55,4	287,4
Effet net des conversions sur la trésorerie	23,7	(52,9)
Variation nette de la trésorerie	(412,1)	616,4
* dont dépenses d'investissement et frais de développement capitalisés	(83,9)	(77,7)

Pour une analyse détaillée des flux de trésorerie, les lecteurs sont invités à se référer au tableau des flux de trésorerie consolidés figurant dans les états financiers consolidés de la Société.

1.5.1.1 FLUX DE TRESORERIE DES OPERATIONS COURANTES

Les flux de trésorerie des opérations courantes se soldent par une ressource de 568,6 millions d'euros au 30 juin 2026 contre une ressource de 578,0 millions d'euros au 30 juin 2025 soit une diminution de 9,4 millions d'euros.

Malgré l'augmentation de la marge brute d'autofinancement (définie comme les flux de trésorerie des opérations

courantes plus la variation du besoin en fonds de roulement) de 117,8 millions d'euros qui atteint 980,6 millions d'euros au 30 juin 2026 à comparer à 862,8 millions d'euros au 30 juin 2025, les flux de trésorerie des opérations courantes sont en légère baisse du fait de la variation du besoin en fonds de roulement. Cette dernière s'est traduite par un besoin de trésorerie de 412,0 millions d'euros au cours du premier semestre 2026 à comparer à un besoin de trésorerie de 284,8 millions d'euros sur la même période de 2025, soit une utilisation de trésorerie en hausse de 127,2 millions d'euros.

1.5.1.2 FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS

Les flux de trésorerie employés dans les opérations d'investissements du premier semestre 2026 se sont élevés à 1 059,8 millions d'euros contre 196,1 millions d'euros au premier semestre 2025.

Au premier semestre 2026, les investissements et les frais de développement capitalisés ont représenté 83,9 millions d'euros, soit 1,6 % du chiffre d'affaires consolidé contre 77,7 millions d'euros au premier semestre 2025, soit 1,6 % du chiffre d'affaires.

Au premier semestre 2026, le montant des acquisitions et cessions de filiales (sous déduction de la trésorerie acquise)

s'élève à 979,8 millions d'euros contre 77,3 millions d'euros au premier semestre 2025.

1.5.1.3 FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Les flux de trésorerie des opérations financières se soldent par une ressource de 55,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2026, incluant principalement une augmentation de nouveaux financements long terme pour 649,3 millions d'euros et une hausse des concours bancaires courants de 93,1 millions d'euros, partiellement compensées par le versement de dividendes pour un montant de 622,7 millions d'euros.

1.5.2 - Endettement

L'endettement brut total du Groupe (défini comme la somme des emprunts à long terme et à court terme, y compris des billets de trésorerie et des concours bancaires courants) s'élève à 7 724,4 millions d'euros au 30 juin 2026 contre 6 603,8 millions d'euros au 31 décembre 2025.

La trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 1 969,1 millions d'euros au 30 juin 2026 contre 2 381,2 millions d'euros au 31 décembre 2025.

L'endettement net total (défini comme l'endettement brut après déduction de la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des valeurs mobilières de placement) s'élève à 5 755,3 millions d'euros au 30 juin 2026 contre 4 222,6 millions d'euros au 31 décembre 2025.

Le ratio de l'endettement net rapporté aux capitaux propres consolidés est de 76 % au 30 juin 2026 à comparer avec un ratio de 58 % au 31 décembre 2025.

Au 30 juin 2026, l'endettement brut total comprend :

- 5 040,9 millions d'euros au titre des emprunts obligataires émis en décembre 2015 (355,0 millions d'euros), juillet 2017 (500,0 millions d'euros), juin 2019 (475,0 millions d'euros), mai 2020 (600,0 millions d'euros), octobre 2021 (600,0 millions d'euros), mai 2023 (700,0 millions d'euros), juin 2024 (600,0 millions d'euros), mars 2025 (500,0 millions d'euros) et en juin 2025 (710,9 millions d'euros) ;
- 1 076,5 millions d'euros de titres négociables (dont 551,5 millions d'euros à court terme et 525,0 millions d'euros à moyen terme) ;
- 457,0 millions d'euros de dettes financières de location ; et
- 1 150,0 millions d'euros qui comprennent principalement des emprunts bancaires, des compléments de prix d'acquisitions de sociétés et des engagements de rachat de minoritaires, diminué des coûts d'émission de la dette.

1.6 - RISQUES ET INCERTITUDES

Les lecteurs sont invités à se référer au chapitre 2 ainsi qu'à la note 5.1.2 annexée aux états financiers consolidés mentionnés au chapitre 8 du document d'enregistrement universel déposé le 8 avril 2026 sous le numéro

D.26-0231 où sont commentés les principaux facteurs de risques pouvant avoir un effet défavorable sur la situation du Groupe et la gestion de ces risques.

1.7 - PERSPECTIVES

Le Groupe poursuit en 2026 sa dynamique d'accélération de croissance rentable et responsable dans le cadre de sa feuille de route stratégique. Tenant compte de la performance réalisée sur le premier semestre et du contexte macroéconomique mondial à date, Legrand vise désormais pour l'année 2026 :

- une croissance de ses ventes (hors effets de change) comprise entre + 16 % et + 19 % (contre + 10 % et + 15 % précédemment), dont une croissance organique comprise entre + 8 % et + 10 % (contre précédemment + 4 % et + 7 %), et une croissance par acquisition de l'ordre de + 8 % (contre comprise entre + 6 % et + 8 % précédemment) ;
- une marge opérationnelle ajustée (après acquisitions) de 20,5 % à 21,0 % des ventes ;
- un taux de réalisation RSE d'au moins 100 % pour la deuxième année de sa feuille de route 2025-2027.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2026



2.1 - ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EN NORMES IFRS AU 30 JUIN 2026	15
2.1.1 - Compte de résultat consolidé	15
2.1.2 - État du résultat global de la période	16
2.1.3 - Bilan consolidé	17
2.1.4 - Tableau des flux de trésorerie consolidés	19
2.1.5 - Tableau de variation des capitaux propres consolidés	20
2.1.6 - Notes annexes aux états financiers consolidés	21

2.1 - ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EN NORMES IFRS AU 30 JUIN 2026

2.1.1 - Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2026	30 juin 2025
Chiffre d'affaires (notes 2.1 et 2.2)	5 400,3	4 774,3
Charges opérationnelles (note 2.3)		
Coût des ventes	(2 674,0)	(2 301,9)
Frais administratifs et commerciaux	(1 383,6)	(1 245,8)
Frais de recherche et développement	(223,0)	(205,2)
Autres produits (charges) opérationnels	(89,2)	(90,4)
Résultat opérationnel	1 030,5	931,0
Charges financières	(100,8)	(76,6)
Produits financiers	39,0	38,0
Gains (pertes) de change	(1,6)	(17,8)
Résultat financier	(63,4)	(56,4)
Résultat avant impôts	967,1	874,6
Impôts sur le résultat (note 2.4)	(265,7)	(244,8)
Résultat des entités mises en équivalence	0,0	0,0
Résultat net de la période	701,4	629,8
Dont :		
- Résultat net part du Groupe	698,2	628,1
- Intérêts minoritaires	3,2	1,7
Résultat net par action (en euros) (note 4.1.3)	2,669	2,397
Résultat net dilué par action (en euros) (note 4.1.3)	2,641	2,379

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

2.1.2 - État du résultat global de la période

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2026	30 juin 2025
Résultat net de la période	701,4	629,8
<i>Éléments du résultat global pouvant être appelés à un reclassement ultérieur dans la section résultat net</i>		
Réserves de conversion	262,2	(664,0)
Couvertures de flux de trésorerie	(4,5)	(5,3)
Impôts sur éléments directement reconnus en capitaux propres	(1,7)	0,4
<i>Éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans la section résultat net</i>		
Écarts actuariels (note 4.5.1.1)	1,2	0,8
Impôts sur éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	(0,2)	(0,2)
Autres (note 5.1.1.1)	0,0	0,0
Résultat global de la période	958,4	(38,5)
Dont :		
- Groupe	954,9	(40,2)
- Intérêts minoritaires	3,5	1,7

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

2.1.3 - Bilan consolidé

ACTIF

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles (note 3.1)	2 931,4	2 587,3
Goodwill (note 3.2)	8 699,1	7 629,7
Immobilisations corporelles (note 3.3)	975,5	970,9
Droits d'utilisation d'actifs (note 3.4)	432,4	410,3
Titres mis en équivalence	0,0	0,0
Autres titres immobilisés	28,0	27,2
Autres actifs non courants	195,0	187,2
Impôts différés (note 4.7)	217,0	210,8
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	13 478,4	12 023,4
Actifs courants		
Stocks (note 3.5)	1 754,9	1 466,7
Créances clients et comptes rattachés (note 3.6)	1 741,2	1 226,9
Créances d'impôt courant ou exigible	145,4	158,9
Autres créances courantes (note 3.7)	391,9	334,9
Autres actifs financiers courants	1,8	0,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3.8)	1 969,1	2 381,2
TOTAL ACTIFS COURANTS	6 004,3	5 569,4
TOTAL ACTIF	19 482,7	17 592,8

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

PASSIF

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Capitaux propres		
Capital social (note 4.1)	1 049,0	1 049,0
Réserves (notes 4.2 et 4.3.1)	7 057,5	7 119,7
Réserves de conversion (note 4.3.2)	(612,6)	(874,5)
Capitaux propres revenant au Groupe	7 493,9	7 294,2
Intérêts minoritaires	38,1	39,8
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 532,0	7 334,0
Passifs non courants		
Provisions non courantes (note 4.4 et 4.5.2)	205,2	177,9
Avantages postérieurs à l'emploi (note 4.5.1)	123,4	125,3
Emprunts non courants (note 4.6.1)	6 711,0	6 059,3
Impôts différés (note 4.7)	1 111,1	1 012,0
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	8 150,7	7 374,5
Passifs courants		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 309,9	1 064,0
Dettes d'impôt courant ou exigible	86,7	55,3
Provisions courantes (note 4.4)	162,8	162,1
Autres passifs courants (note 4.8)	1 226,1	1 058,3
Emprunts courants (note 4.6.2)	1 013,4	544,5
Autres passifs financiers courants	1,1	0,1
TOTAL PASSIFS COURANTS	3 800,0	2 884,3
TOTAL PASSIF	19 482,7	17 592,8

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

2.1.4 - Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2026	30 juin 2025
Résultat net de la période	701,4	629,8
Mouvements des actifs et passifs n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :		
– Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles (note 2.3)	77,5	72,8
– Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles (note 2.3)	87,9	70,3
– Amortissements et dépréciations des frais de développement capitalisés (note 2.3)	14,3	9,8
– Amortissements et dépréciations des droits d'utilisation d'actifs (note 3.4)	52,4	45,6
– Amortissement des charges financières	2,6	2,9
– Perte de valeur des <i>goodwill</i> (note 3.2)	0,0	0,0
– Variation des impôts différés non courants	(5,8)	4,7
– Variation des autres actifs et passifs non courants (notes 4.4 et 4.5)	40,7	25,6
– Pertes (gains) de change latents	4,3	(2,9)
– Résultat des entités mises en équivalence	0,0	0,0
– Autres éléments n'ayant pas d'incidence sur la trésorerie	6,6	2,1
– (Plus-values) moins-values sur cessions d'activités et d'actifs	(1,3)	2,1
Variation du besoin en fonds de roulement :		
– Stocks (note 3.5)	(229,3)	(156,2)
– Créances clients et comptes rattachés (note 3.6)	(449,0)	(299,6)
– Dettes fournisseurs et comptes rattachés	208,0	94,8
– Autres actifs et passifs opérationnels (notes 3.7 et 4.8)	58,3	76,2
Flux de trésorerie des opérations courantes	568,6	578,0
– Produit résultant des cessions d'actifs	3,6	1,3
– Investissements (notes 3.1 et 3.3)	(71,0)	(64,2)
– Frais de développement capitalisés	(12,9)	(13,5)
– Variation des autres actifs et passifs financiers non courants	0,3	(42,4)
– Acquisition et cession de filiales (sous déduction de la trésorerie) (note 1.4.2)	(979,8)	(77,3)
Flux de trésorerie des opérations d'investissements	(1 059,8)	(196,1)
– Augmentation de capital et prime d'émission (note 4.1.1)	0,0	0,0
– Cession (rachat) d'actions propres et contrat de liquidité (note 4.1.2)	(0,7)	(45,3)
– Dividendes payés par Legrand (note 4.1.3)	(622,7)	(575,9)
– Dividendes payés par des filiales de Legrand	(0,1)	0,0
– Nouveaux financements long terme (note 4.6)	649,3	1 300,0
– Remboursement des financements long terme* (note 4.6)	(51,6)	(49,3)
– Frais d'émission de la dette	0,0	(13,8)
– Augmentation (diminution) des financements court terme (note 4.6)	93,1	(328,3)
– Acquisition de parts d'intérêts sans prise de contrôle des filiales	(11,9)	0,0
Flux de trésorerie des opérations financières	55,4	287,4
Effet net des conversions sur la trésorerie	23,7	(52,9)
Variation nette de la trésorerie	(412,1)	616,4
Trésorerie au début de la période	2 381,2	2 080,7
Trésorerie à la fin de la période (note 3.8)	1 969,1	2 697,1
Détail de certains éléments :		
– Intérêts payés au cours de la période**	91,0	76,6
– Impôts sur les bénéfices payés au cours de la période	220,8	179,4

* Dont 47,4 millions d'euros de remboursement de dettes financières de location pour la période de 6 mois close le 30 juin 2026 (43,4 millions d'euros pour la période de 6 mois close le 30 juin 2025).

** Les intérêts payés sont inclus dans les flux de trésorerie des opérations courantes ; dont 9,6 millions d'euros d'intérêts liés aux dettes financières de location pour la période de 6 mois close le 30 juin 2026 (7,6 millions d'euros pour la période de 6 mois close le 30 juin 2025).

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

2.1.5 - Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Capitaux propres revenant au Groupe							
(en millions d'euros)	Capital social	Réserves	Réserves de conversion	Ecart actuariels*	Total	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Au 31 décembre 2024	1 049,0	6 733,9	(198,5)	(54,0)	7 530,4	17,7	7 548,1
Résultat net de la période		628,1			628,1	1,7	629,8
Autres éléments du résultat global		(4,9)	(664,0)	0,6	(668,3)	0,0	(668,3)
Résultat global de la période		623,2	(664,0)	0,6	(40,2)	1,7	(38,5)
Dividendes versés		(575,9)			(575,9)	0,0	(575,9)
Augmentation de capital et prime d'émission		0,0			0,0		0,0
Émission d'OCEANE		101,6			101,6		101,6
Annulation d'actions propres		0,0			0,0		0,0
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité		(45,3)			(45,3)		(45,3)
Variation de périmètre**		(5,5)			(5,5)	6,9	1,4
Impôts courants sur rachats d'actions		(0,3)			(0,3)		(0,3)
Paiements fondés sur des actions		18,1			18,1		18,1
Au 30 juin 2025	1 049,0	6 849,8	(862,5)	(53,4)	6 982,9	26,3	7 009,2
Résultat net de la période		616,5	0,0	0,0	616,5	6,0	622,5
Autres éléments du résultat global		(38,3)	(12,0)	11,2	(39,1)	(0,1)	(39,2)
Résultat global de la période		578,2	(12,0)	11,2	577,4	5,9	583,3
Dividendes versés		(0,1)			(0,1)		(0,1)
Augmentation de capital et prime d'émission		0,0			0,0		0,0
Émission d'OCEANE		(0,1)			(0,1)		(0,1)
Annulation d'actions propres		0,0			0,0		0,0
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité		(65,9)			(65,9)		(65,9)
Variation de périmètre**		(219,9)			(219,9)	7,6	(212,3)
Impôts courants sur rachats d'actions		(0,3)			(0,3)		(0,3)
Paiements fondés sur des actions		20,2			20,2		20,2
Au 31 décembre 2025	1 049,0	7 161,9	(874,5)	(42,2)	7 294,2	39,8	7 334,0
Résultat net de la période		698,2			698,2	3,2	701,4
Autres éléments du résultat global		(6,2)	261,9	1,0	256,7	0,3	257,0
Résultat global de la période		692,0	261,9	1,0	954,9	3,5	958,4
Dividendes versés		(622,8)			(622,8)	0,0	(622,8)
Augmentation de capital et prime d'émission (note 4.1.1)		0,0			0,0		0,0
Annulation d'actions propres (note 4.1.1)		0,0			0,0		0,0
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité (note 4.1.2)		(0,7)			(0,7)		(0,7)
Variation de périmètre**		(150,4)			(150,4)	(5,2)	(155,6)
Impôts courants sur rachats d'actions		(0,5)			(0,5)		(0,5)
Paiements fondés sur des actions (note 4.2)		19,2			19,2		19,2
Au 30 juin 2026	1 049,0	7 098,7	(612,6)	(41,2)	7 493,9	38,1	7 532,0

* Nets d'impôts différés.

** Correspond principalement aux augmentations des pourcentages d'intérêt par complément d'acquisition, ainsi qu'aux puts sur intérêts minoritaires.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

2.1.6 - Notes annexes aux états financiers consolidés

CHIFFRES CLÉS	22
NOTE 1 - BASES DE PRÉPARATION DES COMPTES CONSOLIDÉS	23
1.1 Informations générales	23
1.2 Principes comptables	23
1.3 Opérations et événements importants de la période	25
1.4 Périmètre de consolidation	26
NOTE 2 - RÉSULTATS DU SEMESTRE	28
2.1 Informations sectorielles	28
2.2 Chiffre d'affaires	29
2.3 Principales charges opérationnelles par nature	30
2.4 Impôts sur le résultat	31
NOTE 3 - DÉTAILS SUR LES ÉLÉMENTS NON COURANTS ET COURANTS DE L'ACTIF	32
3.1 Immobilisations incorporelles	32
3.2 <i>Goodwill</i>	34
3.3 Immobilisations corporelles	36
3.4 Droits d'utilisation d'actifs	36
3.5 Stocks	37
3.6 Créances clients et comptes rattachés	38
3.7 Autres créances courantes	39
3.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie	39
NOTE 4 - DÉTAILS SUR LES ÉLÉMENTS NON COURANTS ET COURANTS DU PASSIF	40
4.1 Capital social et résultat net par action	40
4.2 Plans de souscription ou d'achat d'actions et plans d'actions de performance	41
4.3 Réserves et réserves de conversion	46
4.4 Provisions	47
4.5 Avantages long terme au personnel	48
4.6 Emprunts non courants et courants	51
4.7 Impôts différés	54
4.8 Autres passifs courants	55
NOTE 5 - AUTRES INFORMATIONS	56
5.1 Instruments financiers et gestion des risques financiers	56
5.2 Engagements hors bilan	58
5.3 Litiges et passifs éventuels	58
5.4 Événements postérieurs à la clôture	58
5.5 Réconciliation des chiffres clés	59

CHIFFRES CLÉS

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2026	30 juin 2025
Chiffre d'affaires	5 400,3	4 774,3
Résultat opérationnel ajusté	1 123,6	1 003,4
En % du chiffre d'affaires	20,8 % 20,9% avant ⁽¹⁾ acquisitions	21,0 %
Résultat opérationnel	1 030,5	931,0
En % du chiffre d'affaires	19,1 %	19,5 %
Résultat net part du Groupe	698,2	628,1
En % du chiffre d'affaires	12,9 %	13,2 %
Cash flow libre	488,3	501,6
En % du chiffre d'affaires	9,0 %	10,5 %
Dette financière nette au 30 juin	5 755,3	3 294,0

(1) A périmètre 2025.

Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le résultat opérationnel ajusté des amortissements et dépréciations liés aux revalorisations d'actifs lors des acquisitions et des autres impacts sur le compte de résultat liés aux acquisitions, ainsi que, le cas échéant, des pertes de valeur de goodwill.

Le cash flow libre est défini comme la somme des flux de trésorerie des opérations courantes et du produit résultant des cessions d'actifs, minorée des investissements et des frais de développement capitalisés.

La dette financière nette est définie comme la somme des emprunts courants et des emprunts non courants minorée de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des valeurs mobilières de placement.

La réconciliation des chiffres clés avec les états financiers est disponible dans la note 5.5.

NOTE 1 - BASES DE PRÉPARATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

1.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Legrand (« la Société ») et ses filiales (collectivement « Legrand » ou « le Groupe ») constituent le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment.

Le Groupe compte des filiales de production ou de distribution et des bureaux dans près de 90 pays et vend ses produits dans environ 170 pays.

La Société est une société anonyme (K65D) immatriculée et domiciliée en France. Son siège social se situe 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 87000 Limoges (France).

Les présents états financiers consolidés de Legrand ont été arrêtés le 28 juillet 2026 par le Conseil d'administration.

Tous les montants sont présentés en millions d'euros, avec un chiffre après la virgule, sauf indication contraire. Certains totaux peuvent présenter des écarts d'arrondis.

1.2 PRINCIPES COMPTABLES

Legrand est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce.

Les états financiers consolidés intermédiaires du Groupe ont été établis pour la période de six mois close le 30 juin 2026. Ils ont été préparés en conformité avec les dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et à ce titre ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) et doivent être lus en référence avec les comptes consolidés au 31 décembre 2025 tels qu'établis dans le document d'enregistrement universel déposé le 8 avril 2026 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro D.26-0231.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés semestriels sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2026. Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Les textes publiés par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et non adoptés au niveau européen ne sont pas applicables au Groupe.

La présentation des états financiers en normes IFRS repose sur certaines estimations comptables déterminantes. Elle exige aussi que la Direction exerce son jugement dans l'application des principes comptables. Les domaines complexes ou impliquant une marge d'appréciation élevée, ou ceux dans lesquels les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers consolidés sont indiqués en note 1.2.3.

Les comptes consolidés sont établis selon la convention des coûts historiques à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans la note 5.1.1.2.

1.2.1 Nouvelles normes, amendements ou interprétations pouvant avoir une incidence sur les états financiers du Groupe

1.2.1.1 Nouvelles normes, amendements ou interprétations appliqués par le Groupe de manière obligatoire à compter du 1er janvier 2026, avec incidence significative sur les états financiers 2026 du Groupe

Non applicable.

1.2.1.2 Nouvelles normes, amendements ou interprétations appliqués par le Groupe de manière obligatoire à compter du 1er janvier 2026, sans incidence significative sur les états financiers 2026 du Groupe

Amendement IFRS7 et IFRS 9 – Exigences de classement et d'évaluation des instruments financiers

En mai 2024, l'IASB a publié des amendements aux normes IFRS 9 et IFRS 7 relatifs au classement et à l'évaluation des instruments financiers.

Les amendements IFRS 9 clarifient notamment les exigences relatives au calendrier de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers, avec une nouvelle exception pour certains passifs financiers réglés par un système de transfert électronique de fonds.

Les amendements de la norme IFRS 7 prévoient des informations additionnelles à fournir sur :

- les instruments assortis de termes contractuels pouvant modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie ;
- les instruments de capitaux propres comptabilisés sur option à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global.

L'application de ces amendements n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers du Groupe au 30 juin 2026.

Amendements IFRS7 et IFRS 9 – Contrats faisant référence à l'électricité produite à partir de sources naturelles

En décembre 2024, l'IASB a publié des amendements à la norme IFRS 9 – Contrats faisant référence à l'électricité produite à partir de sources naturelles.

Ces amendements à l'IFRS 9 précisent les modalités d'application de l'exemption « own-use » aux PPA et les conditions d'application de la comptabilité de couverture pour les VPPA.

L'application de ces amendements n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers du Groupe au 30 juin 2026.

Cycle d'amélioration annuelle des IFRS - volume 11

En juillet 2024, l'IASB a publié les Améliorations annuelles des IFRS – Volume 11, incluant des amendements aux normes IFRS 1, IFRS 7, IFRS 9, IFRS 10 et IAS 7.

L'application de ces amendements n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers du Groupe au 30 juin 2026.

1.2.1.3 Nouvelles normes, amendements ou nouvelles interprétations adoptés par l'Union européenne d'application obligatoire au Groupe à compter des exercices futurs.

Nouvelle norme IFRS 18 – Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié la norme IFRS 18 visant à améliorer la comparabilité, la qualité et la transparence des informations financières. Cette norme renforce le rôle de présentation structurée des états financiers primaires et souligne l'importance des notes annexes. Elle introduit des règles d'agrégation et de désagrégation pour une meilleure granularité des informations.

Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027.

Les principaux enjeux et les impacts de l'application des textes de cette norme sur la présentation des états financiers sont en cours d'analyse.

1.2.1.4 Nouvelles normes, amendements ou nouvelles interprétations non encore adoptés par l'Union européenne d'application obligatoire au Groupe à compter des exercices futurs.

Nouvelle norme IFRS 19, Filiales n'ayant pas d'obligation d'information du public : informations à fournir

Cette norme, qui n'a pas encore été adoptée par l'Union européenne, devrait entrer en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027.

Cette norme ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

Amendement à IAS 21 – Conversion dans une monnaie de présentation d'une économie hyperinflationniste

Cet amendement, qui n'a pas encore été adoptée par l'Union européenne, devrait entrer en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027.

Cet amendement ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

Nouvelle norme IFRS 20 – Actifs et passifs réglementaires

Cette norme, qui n'a pas encore été adoptée par l'Union européenne, devrait entrer en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2029.

Cette norme ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

1.2.2 Principes de consolidation

Les filiales sont consolidées si elles sont contrôlées par le Groupe.

Le Groupe exerce un contrôle exclusif sur une entité lorsqu'il détient le pouvoir sur cette entité, c'est-à-dire qu'il dispose de droits substantifs pour diriger les activités clés de l'entité, qu'il a une exposition ou des droits aux rendements variables de cette entité ; et lorsqu'il a la capacité d'agir sur ces rendements.

De telles entités sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle ce contrôle cesse.

Une entité sur laquelle le Groupe exerce :

- soit une influence notable (situation qui se produit généralement lorsque la participation du Groupe représente plus de 20 % des droits de vote sans toutefois lui conférer de droits substantifs pour diriger les activités clés de l'entité) ;
- soit un contrôle conjoint (situation où la participation confère au Groupe des droits substantifs pour diriger conjointement avec un partenaire les activités clés de l'entité, i.e. ne confère pas au Groupe le contrôle exclusif) ;

est consolidée par mise en équivalence.

De telles entités sont initialement constatées au coût d'acquisition et consolidées à compter de la date à laquelle l'influence notable ou le contrôle conjoint est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle ce contrôle cesse.

Les éléments comptables portés dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont mesurés dans la monnaie du principal espace économique dans lequel elles exercent leurs activités (« monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

1.2.3 Utilisation de jugements et d'estimations

La préparation des états financiers conformes aux IFRS exige que la Direction réalise des estimations et formule des hypothèses qui se traduisent dans la détermination des actifs et des passifs inscrits au bilan, des actifs et passifs éventuels, ainsi que des produits et charges enregistrés dans le compte de résultat de la période comptable considérée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Ces estimations et ces appréciations sont régulièrement revues et se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs, notamment sur des anticipations d'événements futurs jugées raisonnables compte tenu des circonstances.

1.2.3.1 Perte de valeur des goodwill et dépréciation des autres immobilisations incorporelles

Le Groupe effectue au moins une fois par an un test de perte de valeur des marques à durée d'utilité indéfinie et des *goodwill*, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue. Ces indicateurs sont identifiés en référence à des critères externes ou internes.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est définie sont amorties sur leur durée d'utilité et font également l'objet de tests de dépréciation quand apparaissent certains indicateurs de dépréciation.

Des événements futurs pourraient amener le Groupe à conclure à l'existence de dépréciations ou de pertes de valeur de certains actifs incorporels associés aux activités acquises. Toute perte de valeur résultante pourrait avoir une incidence défavorable non négligeable sur la situation financière consolidée et sur le résultat opérationnel du Groupe.

Les prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés (utilisés pour les tests périodiques de perte de valeur des *goodwill* et des marques à durée d'utilité indéfinie) reposent sur des estimations réalisées par la Direction sur des hypothèses clés, en particulier sur les taux d'actualisation, les taux de croissance et de rentabilité moyen terme.

1.2.3.2 Comptabilisation des impôts sur le résultat

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, le Groupe est tenu d'évaluer les impôts sur le résultat dans chacun des pays où il est implanté. Cette opération consiste à estimer l'exposition réelle actuelle à l'impôt et à évaluer les

différences temporelles découlant d'un traitement différent de postes, comme les produits ou les charges constatés d'avance, aux fins fiscales et comptables. Ces différences donnent lieu à des impôts différés actifs et passifs, qui sont constatés dans le bilan consolidé.

Pour les états financiers intermédiaires, la charge d'impôt (courante et différée) est calculée en appliquant au résultat comptable de la période le taux effectif d'impôt estimé pour l'année en cours.

Le Groupe doit ensuite évaluer la recouvrabilité des actifs d'impôts différés sur le bénéfice imposable. Seuls sont activés les impôts différés pour lesquels la recouvrabilité est probable, sur la base des prévisions de bénéfice fiscal validées par la Direction.

Le Groupe n'a pas reconnu la totalité des impôts différés actifs car il est probable qu'il ne pourra pas utiliser une partie de ces actifs avant leur expiration, cette partie se composant essentiellement de pertes d'exploitation nettes reportées sur les exercices suivants et de crédits d'impôts étrangers. L'appréciation est fondée sur les estimations de la Direction du bénéfice imposable futur par territoire d'activité et sur le délai pendant lequel les impôts différés actifs seront recouvrables.

1.2.3.3 Autres actifs et passifs soumis à estimation

Les autres actifs et passifs soumis à l'utilisation d'estimations comprennent les provisions pour retraite, la dépréciation des autres actifs (créances clients, stocks, actifs financiers), les paiements fondés sur des actions, les provisions pour risques et charges, les droits d'utilisation d'actifs, les frais de développement capitalisés, les compléments de prix d'acquisitions de sociétés et engagements de rachat de minoritaires ainsi que les ristournes de fin d'année accordées aux clients.

1.3 OPÉRATIONS ET ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DE LA PÉRIODE

Aucune opération ni aucun événement significatifs ne sont à signaler au cours de la période.

1.4 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

1.4.1 Liste des principales sociétés consolidées

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Legrand et des 293 filiales qu'elle contrôle.

La liste des principales filiales opérationnelles consolidées est publiée dans la note 1.4.1 des annexes des comptes consolidés au 31 décembre 2025. L'évolution du périmètre de consolidation sur le premier semestre 2026 est présentée ci-après dans la note 1.4.2.

La liste suivante indique les principales filiales opérationnelles consolidées par intégration globale au 30 juin 2026.

Le pourcentage de droit de vote et d'intérêts du Groupe dans ces entités est de 100 % à l'exception de Davenham Switchgear Limited, Linkk Busway Systems, Green4T et SRS Power Engineering respectivement détenues à 90 %, 51 %, 85 % et 60 %.

1.4.2 Évolution du périmètre de consolidation

Le calendrier d'intégration, dans les comptes consolidés, des acquisitions réalisées depuis fin 2024 est le suivant :

2025	31 mars	30 juin	30 septembre	31 décembre
Intégration globale				
APP	Au bilan uniquement	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Power Bus Way	Au bilan uniquement	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Performation	Au bilan uniquement	Au bilan uniquement	Au bilan uniquement	11 mois de résultat
Computer Room Solutions	Au bilan uniquement	Au bilan uniquement	Au bilan uniquement	9 mois de résultat
Linkk Busway Systems			Au bilan uniquement	6 mois de résultat
Amperio Project			Au bilan uniquement	Au bilan uniquement
Quitérios			Au bilan uniquement	5 mois de résultat
Cogelec				Au bilan uniquement
Avtron Power Solutions				2 mois de résultat

2026	31 mars	30 juin
Intégration globale		
APP	3 mois de résultat	6 mois de résultat
Power Bus Way	3 mois de résultat	6 mois de résultat
Performation	3 mois de résultat	6 mois de résultat
Computer Room Solutions	3 mois de résultat	6 mois de résultat
Linkk Busway Systems	3 mois de résultat	6 mois de résultat
Amperio Project	3 mois de résultat	6 mois de résultat
Quitérios	3 mois de résultat	6 mois de résultat
Cogelec	Au bilan uniquement	6 mois de résultat
Avtron Power Solutions	3 mois de résultat	6 mois de résultat
Green4T	Au bilan uniquement	Au bilan uniquement
Kratos Industries	Au bilan uniquement	5 mois de résultat
TES	Au bilan uniquement	Au bilan uniquement
Keydak		Au bilan uniquement
SRS Power Engineering		Au bilan uniquement
Girtz Industries		Au bilan uniquement

Au cours des six premiers mois 2026, le Groupe a poursuivi sa stratégie d'acquisitions ciblées, créatrice de valeur. La politique d'acquisition du Groupe respecte une stricte discipline garantissant notamment le paiement d'un prix raisonnable. Parfois, le Groupe consent à des compléments de prix sur la base de performances futures. C'est, par exemple, le cas de Girtz Industries et de Kratos Industries.

Le Groupe a réalisé les acquisitions suivantes :

- Green4T, spécialiste brésilien des services d'installation, de maintenance et d'exploitation d'infrastructures techniques pour centres de données. Basée à São Paulo, Green4T emploie près de 750 personnes et réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 45 millions d'euros ;
- Kratos Industries, spécialiste américain de systèmes de distribution basse et moyenne tension. Basée à Denver aux États-Unis, Kratos Industries emploie près de 325 personnes pour un chiffre d'affaires annuel d'environ 100 millions de dollars ;
- TES, spécialiste européen des systèmes de distribution de puissance. Basée à Cookstown, au Royaume-Uni, l'entreprise emploie 280 personnes pour un chiffre d'affaires proche de 85 millions d'euros ;
- Keydak, *leader* chinois des *racks* basé à Guangzhou. L'entreprise emploie plus de 330 personnes pour un chiffre d'affaires annuel de plus de 60 millions d'euros ;
- SRS Power Engineering en Malaisie, spécialiste en produits de protection de puissance (basse et moyenne tension), principalement pour les centres de données et l'industrie. Basée à Selangor, l'entreprise emploie plus de 280 personnes pour un chiffre d'affaires annuel d'environ 90 millions d'euros ; et
- Girtz Industries, spécialiste américain dans la conception de solutions d'intégration de puissance (*Power Pods*) modulaires et hautement spécialisées, ainsi que de tests et de services techniques. Basée à Monticello en Indiana, l'entreprise emploie environ 300 personnes pour un chiffre d'affaires annuel de près de 80 millions de dollars.

NOTE 2 - RÉSULTATS DU SEMESTRE

2.1 INFORMATIONS SECTORIELLES

Conformément à IFRS 8, les secteurs opérationnels sont déterminés sur la base du reporting mis à la disposition du principal décideur opérationnel et de la Direction du Groupe.

Compte tenu du caractère local des activités de Legrand, la gestion du Groupe est organisée par pays ou groupe de pays et le reporting interne est réparti en trois secteurs opérationnels :

- l'Europe qui regroupe notamment l'Allemagne, le Benelux, la France, l'Ibérie (l'Espagne et le Portugal), l'Irlande, l'Italie, la Pologne, le Royaume-Uni, la Scandinavie et la Turquie ;

- l'Amérique du Nord et centrale qui comprend le Canada, les Etats-Unis, le Mexique ainsi que les pays d'Amérique centrale ; et
- le Reste du Monde qui comprend principalement l'Amérique du Sud (notamment le Brésil, le Chili et la Colombie), l'Australie, la Chine, l'Inde et la Malaisie.

Ces trois secteurs opérationnels sont placés sous la responsabilité de trois dirigeants de secteur qui rendent compte directement au principal décideur opérationnel du Groupe.

Période de 6 mois close le 30 juin 2026

	Europe	Amérique du Nord et centrale	Reste du Monde	Total
<i>(en millions d'euros)</i>				
Chiffre d'affaires à tiers	2 029,6 ⁽¹⁾	2 537,0 ⁽²⁾	833,7	5 400,3
Coût des ventes	(912,2)	(1 271,3)	(490,5)	(2 674,0)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(696,3)	(700,4)	(209,9)	(1 606,6)
Autres produits (charges) opérationnels	(59,3)	(25,1)	(4,8)	(89,2)
Résultat opérationnel	361,8	540,2	128,5	1 030,5
- dont amortissements, frais et produits liés aux acquisitions				
· enregistrés en frais administratifs, commerciaux, R&D	(25,4)	(61,6)	(6,1)	(93,1)
· enregistrés en autres produits (charges) opérationnels	0,0	0,0	0,0	0,0
- dont perte de valeur des <i>goodwill</i>	0,0	0,0	0,0	0,0
Résultat opérationnel ajusté	387,2	601,8	134,6	1 123,6
- dont amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(47,5)	(13,7)	(15,9)	(77,1)
- dont amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	(8,4)	(0,5)	(0,9)	(9,8)
- dont amortissements et dépréciations des frais de développement	(13,5)	0,0	(0,8)	(14,3)
- dont amortissements et dépréciations des droits d'utilisation d'actifs	(21,0)	(18,3)	(13,1)	(52,4)
- dont charges liées aux restructurations	(23,0)	(7,6)	(2,2)	(32,8)
Investissements	(38,8)	(17,2)	(15,0)	(71,0)
Frais de développement capitalisés	(11,5)	0,0	(1,4)	(12,9)
Immobilisations corporelles nettes	597,7	203,4	174,4	975,5
Total actifs courants	3 022,6	1 902,2	1 079,5	6 004,3
Total passifs courants	1 988,8	1 214,9	596,3	3 800,0

(1) Dont France : 583,9 millions d'euros.

(2) Dont Etats-Unis : 2 324,6 millions d'euros.

Période de 6 mois close le 30 juin 2025

(en millions d'euros)	Europe	Amérique du Nord et centrale	Reste du Monde	Total
Chiffre d'affaires à tiers	1 939,6 ⁽¹⁾	2 043,8 ⁽²⁾	790,9	4 774,3
Coût des ventes	(865,3)	(999,4)	(437,2)	(2 301,9)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(624,6)	(622,4)	(204,0)	(1 451,0)
Autres produits (charges) opérationnels	(37,1)	(34,8)	(18,5)	(90,4)
Résultat opérationnel	412,6	387,2	131,2	931,0
- dont amortissements, frais et produits liés aux acquisitions				
· enregistrés en frais administratifs, commerciaux, R&D	(25,6)	(42,2)	(4,6)	(72,4)
· enregistrés en autres produits (charges) opérationnels	0,0	0,0	0,0	0,0
- dont perte de valeur des <i>goodwill</i>	0,0	0,0	0,0	0,0
Résultat opérationnel ajusté	438,2	429,4	135,8	1 003,4
- dont amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(45,2)	(13,0)	(14,4)	(72,6)
- dont amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	(8,7)	(0,7)	(1,3)	(10,7)
- dont amortissements et dépréciations des frais de développement	(9,1)	0,0	(0,7)	(9,8)
- dont amortissements et dépréciations des droits d'utilisation d'actifs	(18,0)	(16,0)	(11,6)	(45,6)
- dont charges liées aux restructurations	(16,0)	(6,6)	(11,6)	(34,2)
Investissements	(36,5)	(15,3)	(12,4)	(64,2)
Frais de développement capitalisés	(12,5)	0,0	(1,0)	(13,5)
Immobilisations corporelles nettes	563,2	161,5	152,3	877,0
Total actifs courants	3 699,2	1 306,0	914,6	5 919,8
Total passifs courants	1 574,5	720,0	479,3	2 773,8

(1) Dont France : 585,5 millions d'euros.

(2) Dont Etats-Unis : 1 870,0 millions d'euros.

2.2 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du Groupe provient très majoritairement de la vente de produits auprès de distributeurs généralistes ou spécialistes. Le Groupe estime qu'aucun client, pris individuellement, ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires consolidé.

Les contrats avec les clients distributeurs sont signés pour une durée d'un an. En règle générale, il n'existe dans ces contrats qu'une obligation de performance unique consistant à vendre et livrer des produits au client (l'obligation de performance relative à la livraison étant non matérielle dans le cadre des contrats avec les clients).

Dans le cadre de ces contrats, le Groupe porte les principaux risques et avantages liés à la vente des produits, et agit donc en tant que principal (et non agent).

La comptabilisation du chiffre d'affaires est généralement effectuée à une date donnée, correspondant à la date à laquelle le contrôle de l'actif (produits ou, plus rarement, services) est transféré au client, soit généralement à la date

d'expédition dans le cas des ventes de produits. Dans le cas spécifique des ventes de services dont le client consomme les avantages au fur et à mesure de leur fourniture, la comptabilisation du chiffre d'affaires est effectuée en continu, *i.e.* est étalée sur la période de fourniture des services au client.

Les contrats avec les clients incluent généralement des paiements variables en leur faveur, principalement des remises et ristournes différées, et dans une moindre mesure des retours commerciaux. Ces paiements variables faits aux clients sont estimés pour leur montant le plus probable et comptabilisés au moment de la comptabilisation du chiffre d'affaires. Par défaut, les paiements variables faits aux clients sont comptabilisés en diminution du chiffre d'affaires. Seuls les paiements faits aux clients en contrepartie du transfert par ces clients de produits ou de services sont comptabilisés en frais commerciaux, pour la partie de ces paiements correspondant à la juste valeur des produits ou services transférés.

Le chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 5 400,3 millions d'euros au premier semestre 2026, en augmentation totale par rapport au premier semestre 2025 de +13,1 %, du fait

d'une croissance organique de + 9,8 %, de la variation de périmètre de + 6,9 % et d'effets de change défavorables de - 3,7 %.

L'évolution du chiffre d'affaires par destination se ventile de la façon suivante :

Chiffre d'affaires (en millions d'euros sauf %)	Période de 6 mois close le 30 juin					
	2026	2025	Variation totale	Variation de périmètre	Croissance organique ⁽¹⁾	Effet change
Europe	1 880,2	1 851,4	1,6 %	4,2 %	(2,4 %)	(0,1 %)
Amérique du Nord et centrale	2 540,8	2 024,7	25,5 %	7,5 %	24,2 %	(6,0 %)
Reste du Monde	979,3	898,2	9,0 %	11,3 %	2,3 %	(4,2 %)
Total consolidé	5 400,3	4 774,3	13,1 %	6,9 %	9,8 %	(3,7 %)

(1) A structure et taux de change constants.

Le Groupe commercialise ses produits à destination de pays matures ainsi que de nombreuses nouvelles économies (Europe de l'Est et Turquie dans le secteur opérationnel Europe ; Amérique centrale et Mexique dans

le secteur opérationnel Amérique du Nord et centrale ; Asie hors Corée du Sud, Japon et Australie, Amérique du Sud, Afrique et Moyen-Orient dans le secteur opérationnel Reste du Monde).

Le chiffre d'affaires par destination réalisé dans ces deux ensembles géographiques se ventile de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2026	30 juin 2025
Pays matures	4 310,9	3 704,8
Nouvelles économies	1 089,4	1 069,5
TOTAL	5 400,3	4 774,3

2.3 PRINCIPALES CHARGES OPÉRATIONNELLES PAR NATURE

Les charges opérationnelles comprennent les catégories de coûts suivantes :

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2026	30 juin 2025
Consommation de matières premières et composants	(1 941,8)	(1 608,2)
Charges de personnel	(1 183,6)	(1 087,0)
Autres charges externes	(923,0)	(859,1)
Amortissements des droits d'utilisation d'actifs	(52,4)	(45,6)
Amortissements des immobilisations corporelles	(77,5)	(72,8)
Amortissements des immobilisations incorporelles	(102,2)	(80,1)
Charges liées aux restructurations	(32,8)	(34,2)
Perte de valeur des goodwill	0,0	0,0
Autres	(56,5)	(56,3)
TOTAL DES CHARGES OPÉRATIONNELLES	(4 369,8)	(3 843,3)

Les « autres » charges opérationnelles contiennent principalement les dotations et reprises des dépréciations stocks (note 3.5), des dépréciations clients (note 3.6), et des provisions pour risques (note 4.4).

Les effectifs moyens du Groupe au premier semestre 2026 représentaient 40 931 personnes (38 970 au premier semestre 2025), dont 33 185 effectifs moyens de *back office* et 7 746 effectifs moyens de *front office* (respectivement 31 455 et 7 515 au premier semestre 2025).

2.4 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôts s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2026	30 juin 2025
Impôts courants	(272,4)	(248,7)
Impôts différés	6,7	3,9
IMPOSITION TOTALE	(265,7)	(244,8)

Le rapprochement entre la charge d'impôts totale de la période et l'impôt calculé au taux normal applicable en France s'analyse comme suit, sachant que le résultat avant impôts s'élève à 967,1 millions d'euros sur le premier semestre 2026 (874,6 millions d'euros sur le premier semestre 2025) :

(Taux d'imposition)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2026	30 juin 2025
Taux normal d'imposition en France	28,4 %	28,4 %
Augmentations (diminutions) :		
- impact des taux étrangers	(5,1 %)	(4,5 %)
- éléments non imposables	0,6 %	0,4 %
- éléments imposables à des taux spécifiques	0,0 %	0,0 %
- autres	3,2 %	3,4 %
	27,1 %	27,7 %
Effet sur les impôts différés :		
- des changements de taux d'imposition	0,0 %	0,0 %
- de la reconnaissance ou non d'actifs d'impôts	0,4 %	0,3 %
TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF	27,5 %	28,0 %

NOTE 3 - DÉTAILS SUR LES ÉLÉMENTS NON COURANTS ET COURANTS DE L'ACTIF

3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Marques	1 895,9	1 862,4
Brevets	264,7	198,3
Relations clients	602,1	362,3
Autres immobilisations incorporelles	168,7	164,3
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	2 931,4	2 587,3

3.1.1 Marques à durée d'utilité indéfinie et définie

Les marques Legrand et Bticino représentent près de 98 % de la valeur totale des marques à durée d'utilité indéfinie. Ces marques à durée d'utilité indéfinie sont d'utilisation internationale. De ce fait, chacune d'entre elles contribue à l'ensemble des unités génératrices de trésorerie.

Elles sont appelées à contribuer indéfiniment à la trésorerie future du Groupe, dans la mesure où il est envisagé de continuer à les utiliser indéfiniment. Une revue de la durée d'utilité de ces marques est faite régulièrement par le Groupe.

Les marques qui ont une durée d'utilité définie sont amorties sur leur durée d'utilité estimée entre :

- 10 ans lorsque la Direction envisage de les remplacer progressivement par une des marques principales du Groupe ; et
- 20 ans lorsque la Direction n'envisage le remplacement par une des marques principales du Groupe que sur le long terme, ou si en l'absence d'une telle intention, elle suppose que ces marques peuvent être menacées par un concurrent sur le long terme.

Les dotations aux amortissements relatives aux marques sont comprises dans les frais administratifs et commerciaux du compte de résultat.

Les marques s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Valeur brute à la fin de la période	2 513,2	2 437,8
Amortissements et dépréciations cumulés à la fin de la période	(617,3)	(575,4)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	1 895,9	1 862,4

La valeur nette comptable des marques à durée de vie indéfinie s'élève à 1 408 millions d'euros au 30 juin 2026.

Aucune dépréciation significative n'a été comptabilisée à ce jour sur ces marques.

Pour les besoins de tests de perte de valeur, les valeurs nettes comptables des marques à durée d'utilité indéfinie sont intégrées dans les tests de perte de valeur des *goodwill* au niveau des UGT (note 3.2).

Ces tests sont réalisés chaque année au cours du quatrième trimestre, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue.

3.1.2 Brevets

Les brevets s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Valeur brute à la fin de la période	1 041,4	951,0
Amortissements et dépréciations cumulés à la fin de la période	(776,7)	(752,7)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	264,7	198,3

Aucune dépréciation significative n'a été comptabilisée à ce jour sur ces brevets.

3.1.3 Relations clients

Les relations clients sont reconnues dans le cadre de regroupements d'entreprises, lorsque l'entité acquise bénéficie de relations contractuelles avec des clients clés.

Ces relations clients sont évaluées selon la méthode du surprofit (*Excess Earnings Approach*), et sont amorties sur une période comprise entre 5 et 20 ans.

Les relations clients s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Valeur brute à la fin de la période	944,0	660,6
Amortissements et dépréciations cumulés à la fin de la période	(341,8)	(298,3)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	602,1	362,3

Aucune dépréciation significative n'a été comptabilisée à ce jour sur ces relations clients.

3.1.4 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles dépréciations. Elles incluent notamment :

- des coûts liés aux projets de développement (relatifs à la conception et aux tests de produits nouveaux ou améliorés). Ils sont amortis linéairement à compter de la date de vente du produit sur la période de ses bénéfices attendus,

celle-ci n'excédant pas 10 ans. Les coûts liés aux projets qui ne répondent pas aux critères de capitalisation d'IAS 38 sont comptabilisés en frais de recherche et développement de l'exercice au cours duquel ils sont encourus ;

- des logiciels. Le plus souvent acquis auprès d'un fournisseur externe, ils sont amortis généralement sur une durée de 3 ans.

Les autres immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Frais de développement capitalisés	577,3	535,9
Logiciels	232,5	221,3
Autres	40,7	38,9
Valeur brute à la fin de la période	850,5	796,1
Amortissements et dépréciations cumulés à la fin de la période	(681,8)	(631,8)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	168,7	164,3

Aucune dépréciation significative n'a été comptabilisée à ce jour sur ces éléments.

3.2 GOODWILL

Pour déterminer le *goodwill* résultant de chaque regroupement d'entreprises, le Groupe applique la méthode du *goodwill* partiel dans laquelle le *goodwill* résulte de la différence entre, d'une part, le coût d'acquisition du regroupement d'entreprises, et, d'autre part, la quote-part du Groupe dans le montant net des actifs acquis et passifs assumés évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Dans cette méthode, aucun *goodwill* n'est affecté aux minoritaires. Les variations de pourcentage d'intérêt dans une société contrôlée sont comptabilisées directement en capitaux propres sans constatation d'un *goodwill* complémentaire.

Les *goodwill* font l'objet d'un test de perte de valeur chaque année au cours du quatrième trimestre, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue.

Chaque UGT (unités génératrices de trésorerie) correspond au pays ou à un groupe de pays, lorsqu'il s'agit d'un ensemble de marchés homogènes ou d'une zone économique disposant d'une direction commune.

Le niveau d'analyse auquel le Groupe apprécie la valeur recouvrable des *goodwill* correspond aux regroupements des UGT, à savoir les trois secteurs opérationnels (note 2.1), ces trois secteurs opérationnels correspondant au niveau de suivi de la performance et d'allocation des ressources par le Comité de Direction.

La valeur d'utilité est estimée par actualisation de flux de trésorerie futurs sur une période de cinq ans et d'une valeur terminale calculée à partir des données de la dernière année. Ces flux sont issus des plans à moyen terme revus par la Direction, et ce en cohérence avec les dernières données externes disponibles sur l'évolution attendue des marchés dans lesquels le Groupe opère. Au-delà de cette période de 5 ans, les flux sont extrapolés en appliquant un taux de croissance à l'infini. Des estimations et des jugements impactent ces flux, notamment les projections d'évolution du chiffre d'affaires et du taux de marge opérationnelle mais aussi l'évaluation du taux d'actualisation et du taux de croissance à long terme appliqués aux flux de trésorerie futurs.

Le Groupe détermine ses taux d'actualisation selon le modèle d'évaluation des actifs financiers. Les calculs sont réalisés par pays, sur la base des données de marché observées et des évaluations d'organismes spécialisés (données moyennes sur les trois dernières années). Le coût de la dette utilisé dans les calculs est le même pour tous les pays (égal au coût de la dette du Groupe).

Les *goodwill* s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Europe	3 106,4	2 855,0
Amérique du Nord et centrale	4 409,5	3 914,7
Reste du Monde	1 183,2	860,0
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	8 699,1	7 629,7

Le regroupement Amérique du Nord et centrale correspond à une unité génératrice de trésorerie (UGT) à part entière, tandis que les groupes Europe et Reste du Monde incluent chacun plusieurs UGT.

Les variations des *goodwill* s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Valeur brute au début de la période	7 684,1	6 953,0
- Acquisitions	1 096,6	1 333,4
- Ajustements*	(216,4)	(164,0)
- Effet de conversion	189,3	(438,3)
Valeur brute à la fin de la période	8 753,6	7 684,1
Pertes de valeur au début de la période	(54,4)	(55,8)
- Perte de valeur	0,0	0,0
- Effet de conversion	(0,1)	1,4
Pertes de valeur à la fin de la période	(54,5)	(54,4)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	8 699,1	7 629,7

* Les ajustements correspondent à la différence entre l'allocation définitive et provisoire du *goodwill*.

Sur le premier semestre 2026, les prix d'acquisition cumulés ont été principalement comptabilisés comme *goodwill* provisoire avant d'être alloués.

Les allocations de prix d'acquisition, réalisées au plus tard un an à compter de la date du regroupement d'entreprises, s'établissent comme suit (hors réévaluations de stocks) :

(en millions d'euros)	Période de 6 ou 12 mois close le	
	30 juin 2026	31 décembre 2025
- Marques	45,9	66,5
- Impôts différés sur marques	(11,2)	(16,3)
- Brevets	80,1	62,2
- Impôts différés sur brevets	(19,7)	(16,2)
- Autres immobilisations incorporelles	258,5	21,2
- Impôts différés sur autres immobilisations incorporelles	(64,1)	1,1

Pour la période close au 30 juin 2026, aucun événement ou circonstance de nature à entraîner une perte de valeur n'a été identifié.

Pour la période close au 31 décembre 2025, les paramètres relatifs aux tests de perte de valeur des *goodwill* étaient les suivants :

(en millions d'euros)	Méthode pour déterminer la valeur recouvrable	Valeur nette comptable du goodwill	Valeur d'utilité	
			Taux d'actualisation (avant impôts)	Taux de croissance à l'infini
Europe	Valeur d'utilité	2 855,0	10,2 % à 30,7 %	1,9 % à 11,0 %
Amérique du Nord et centrale		3 914,7	11,6 %	2,0 %
Reste du Monde		860,0	10,1 % à 17,5 %	1,5 % à 4,0 %
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE		7 629,7		

Pour la période close le 31 décembre 2025 aucune perte de valeur comptable relative aux *goodwill* n'a été comptabilisée.

3.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité respective. Les principales durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Constructions légères	25 ans
Constructions traditionnelles	40 ans
Matériel industriel	8 à 10 ans
Outillage	5 ans
Aménagements des constructions	15 ans

Les immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

30 juin 2026					
	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Immobilisations en cours et autres	Total
<i>(en millions d'euros)</i>					
Valeur brute à la fin de la période	55,0	836,8	2 194,4	441,6	3 527,8
Amortissements et dépréciations à la fin de la période	(0,2)	(517,2)	(1 801,0)	(233,9)	(2 552,3)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	54,8	319,6	393,4	207,7	975,5

31 décembre 2025					
	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Immobilisations en cours et autres	Total
<i>(en millions d'euros)</i>					
Valeur brute à la fin de la période	55,3	807,3	2 143,7	442,3	3 448,6
Amortissements et dépréciations à la fin de la période	(0,1)	(506,0)	(1 753,1)	(218,5)	(2 477,7)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	55,2	301,3	390,6	223,8	970,9

3.4 DROITS D'UTILISATION D'ACTIFS

Les droits d'utilisation d'actifs sont évalués initialement pour une valeur égale principalement à la somme :

- des valeurs initiales de dettes financières de location ;
- des avances de loyers (incluant le premier paiement de loyer dans le cas de paiements effectués en début de contrat) ; et
- des frais de remise en état.

La valeur des droits d'utilisation d'actifs est ensuite réévaluée chaque fois que la valeur de la dette financière de location est réévaluée.

Les droits d'utilisation d'actifs sont amortis de façon linéaire sur la durée estimée des contrats de location. Cette dernière est déterminée en prenant en compte l'existence d'options

de renouvellement et d'options de fin anticipée, dès lors que l'exercice de ces options dépend de la décision du Groupe.

Plus spécifiquement, quelle que soit la nature de ces options, lorsque des dépenses d'investissement significatives sont réalisées sur des constructions louées, la durée d'amortissement des immobilisations corporelles liées à ces investissements est utilisée pour déterminer la durée estimée des contrats de location de ces constructions.

Les dettes financières de location sont évaluées initialement à la valeur actualisée des paiements futurs de loyer (excluant les paiements variables et les paiements pour des services, mais incluant, le cas échéant, la valeur de l'option d'achat dans le cas où l'exercice de cette option est jugée probable), en utilisant comme taux d'actualisation le taux d'intérêt qui serait applicable à une entité du Groupe pour la devise et pour la maturité correspondant à la durée estimée du contrat de location.

Les dettes financières de location sont réévaluées à chaque modification des paiements futurs de loyer, résultant d'un changement d'indice ou de taux, ou d'un changement sur la durée du contrat de location (suite à l'exercice *a posteriori* d'une option de renouvellement ou de fin anticipée).

L'échéancier des dettes financières de location est indiqué en note 4.6.1.

Le Groupe a choisi de ne pas reconnaître de droits d'utilisation d'actifs et de dettes financières de location pour les contrats de location court terme (d'une durée ne dépassant pas un an) et/ou les contrats de location concernant des actifs de faible valeur.

Les droits d'utilisation d'actifs s'analysent comme suit :

30 juin 2026				
(en millions d'euros)	Constructions	Matériel et outillage	Autres	Total
Valeur brute à la fin de la période	755,5	7,4	85,1	848,0
Amortissements et dépréciations à la fin de la période	(370,3)	(3,8)	(41,5)	(415,6)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	385,2	3,6	43,6	432,4

31 décembre 2025				
(en millions d'euros)	Constructions	Matériel et outillage	Autres	Total
Valeur brute à la fin de la période	693,8	6,7	79,4	779,9
Amortissements et dépréciations à la fin de la période	(329,0)	(3,4)	(37,2)	(369,6)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	364,8	3,3	42,2	410,3

Les droits d'utilisation d'actifs relatifs aux constructions résultent principalement de contrats de location pour des sites de production, des bureaux commerciaux et des entrepôts. La plupart de ces contrats de location intègrent à la fois des options de renouvellement et de fin anticipée, mais très peu d'entre eux contiennent des options d'achat ou des frais de remise en état. Par conséquent, les droits d'utilisation d'actifs correspondants n'incluent aucun montant significatif relatif à des options d'achat ou des frais de remise en état.

Les droits d'utilisation d'actifs relatifs au matériel et outillage comprennent essentiellement des machines industrielles.

Les autres droits d'utilisation d'actifs concernent principalement des véhicules, engins de manutention et certains matériels informatiques. Bien que la plupart de ces contrats de location contiennent des options d'achat, ces options ne sont pas exercées en général.

3.5 STOCKS

Les stocks sont évalués au plus faible entre :

- le coût d'acquisition ou le coût de production, et
- la valeur réalisable nette.

Le coût d'acquisition ou le coût de production est principalement déterminé sur la base du premier entré, premier sorti (*FIFO*). La valeur réalisable nette est le prix de vente estimatif dans le cadre de l'activité courante, déduction faite des frais de vente variables applicables.

Lorsque la valeur réalisable nette est inférieure au coût d'acquisition ou de production des stocks, une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée.

Par défaut, le Groupe considère comme excédentaire toute quantité de stock qui dépasse une année de consommation prévisionnelle. Cette hypothèse sert de base de calcul à la provision à l'exception de cas particuliers justifiés.

Les stocks s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Matières premières, fournitures et emballages	822,1	686,9
Produits semi-finis	326,8	246,4
Produits finis	903,8	801,4
Valeur brute à la fin de la période	2 052,7	1 734,7
Dépréciation	(297,8)	(268,0)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	1 754,9	1 466,7

3.6 CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Les créances clients et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis ultérieurement évalués à leur coût amorti.

Conformément à IFRS 9, les pertes de valeur attendues des créances clients et comptes rattachés sont estimées sur la base d'une table de dépréciation utilisant des taux de dépréciation en fonction de la durée des retards de paiement.

Par ailleurs, une perte de valeur peut être constatée au compte de résultat lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation tel que :

- le défaut de paiement de la contrepartie ; ou
- une dégradation du *rating* de crédit de la contrepartie ou de son environnement économique.

Les créances clients s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Créances clients et comptes rattachés	1 850,5	1 329,4
Dépréciation	(109,3)	(102,5)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	1 741,2	1 226,9

Le Groupe a recours à des contrats de cession de créances pour se protéger du risque de non recouvrement.

Au 30 juin 2026, ces contrats de cession de créances, qui transfèrent aux sociétés d'affacturage la totalité des risques

de crédit et de retard de paiement, ont permis au Groupe de décomptabiliser des créances clients pour un montant de 188,1 millions d'euros (151,9 millions d'euros au 31 décembre 2025). Les seuls risques non transférés se limitent au risque de dilution, historiquement très faible.

Les créances clients dont l'échéance est dépassée s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Echéances inférieures à 3 mois	390,6	231,7
Echéances comprises entre 3 et 12 mois	67,1	54,2
Echéances supérieures à 12 mois	51,8	46,8
TOTAL	509,5	332,7

Ces créances sont dépréciées à hauteur de 86,5 millions d'euros au 30 juin 2026 (80,4 millions d'euros au 31 décembre 2025). La répartition par échéance de ces dépréciations est la suivante :

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Dépréciations des échéances inférieures à 3 mois	8,3	9,4
Dépréciations des échéances comprises entre 3 et 12 mois	18,8	27,8
Dépréciations des échéances supérieures à 12 mois	59,4	43,2
TOTAL	86,5	80,4

3.7 AUTRES CRÉANCES COURANTES

Les autres créances courantes s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Avances au personnel	5,6	2,2
Avances aux fournisseurs	116,2	87,6
Créances fiscales (hors impôts sur le résultat)	166,0	152,1
Autres créances	104,1	93,0
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	391,9	334,9

Ces actifs sont valorisés au coût amorti.

3.8 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de la trésorerie, de dépôts à terme et d'autres actifs financiers liquides (possibilité de sortie inférieure ou égale à trois mois), facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Certains de ces autres actifs financiers peuvent avoir une échéance initiale supérieure ou égale à un an, tout en étant très facilement convertibles.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie non disponibles à court terme pour le Groupe correspondent aux comptes

bancaires de certaines filiales pour lesquelles les conditions de rapatriement des fonds s'avèrent complexes à court terme pour des raisons principalement réglementaires.

La trésorerie et équivalents de trésorerie s'élèvent à 1 969,1 millions d'euros au 30 juin 2026 (2 381,2 millions d'euros au 31 décembre 2025). Sur ce montant, 5,3 millions d'euros ne sont pas disponibles à court terme pour le Groupe au 30 juin 2026 (8,7 millions d'euros au 31 décembre 2025).

NOTE 4 - DÉTAILS SUR LES ÉLÉMENTS NON COURANTS ET COURANTS DU PASSIF

4.1 CAPITAL SOCIAL ET RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le capital social au 30 juin 2026 est de 1 048 982 932 euros représenté par 262 245 733 actions de 4 euros de nominal chacune, auxquelles correspondent 262 245 733 droits de vote théoriques et 262 136 090 droits de vote exerçables (déduction faite des actions détenues par le Groupe à cette date).

Au 30 juin 2026, le Groupe détient 109 643 actions contre 612 474 actions au 31 décembre 2025, soit une diminution de 502 831 actions. La variation sur la période résulte des mouvements présentés dans le tableau ci-dessous :

Nombre d'actions auto-détenues	Mouvements de la période					Au 30 juin
	Au 1 janvier	livraison aux salariés*	Rachats d'actions*	Annulation d'actions propres	Mouvements au titre du contrat de liquidité	
1er semestre 2025	114 876	(483 789) ⁽¹⁾	475 000		(13 693)	92 394
dont pour livraison aux salariés	57 010	(483 789)	475 000			48 221
dont contrat de liquidité	57 866				(13 693)	44 173
dont pour annulation d'actions propres						
1er semestre 2026	612 474	(738 590) ⁽²⁾	250 000		(14 241)	109 643
dont pour livraison aux salariés	548 624	(738 590)	250 000			60 034
dont contrat de liquidité	63 850				(14 241)	49 609
dont pour annulation d'actions propres						

* Dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance en 2025 et 2026 et du plan d'actionnariat salarié international en 2026.

(1) Dont 483 789 actions transférées aux salariés dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance provenant de 426 779 actions rachetées sur la période et 57 010 actions rachetées sur les périodes précédentes.

(2) Dont 508 591 actions transférées aux salariés dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance et 229 999 actions cédées aux salariés dans le cadre de la mise en place du plan d'actionnariat salarié international, provenant de 229 999 actions rachetées sur la période et 508 591 actions rachetées sur les périodes précédentes.

4.1.1 Evolution du capital social

Le détail ci-dessous donne l'évolution du capital social au cours du premier semestre 2026 :

	Nombre d'actions	Nominal	Valeur du capital (en euros)	Prime d'émission (en euros)
Au 31 décembre 2025	262 245 733	4	1 048 982 932	110 351 249
Au 30 juin 2026	262 245 733	4	1 048 982 932	110 351 249

4.1.2 Rachat d'actions et contrat de liquidité

4.1.2.1 Rachat d'actions

Les actions affectées à la mise en œuvre de tout plan pour livraison aux salariés représentent, au 30 juin 2026, une valeur d'acquisition de 8 millions d'euros.

Les mouvements sur le premier semestre 2026, au titre des rachats d'actions, nets de cessions, se sont traduits par un flux de trésorerie négatif de 3,6 millions d'euros.

4.1.2.2 Contrat de liquidité

Le Groupe a confié à un organisme financier la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur ses actions cotées sur le marché Euronext Paris. Ce contrat est conforme à la décision AMF du 22 juin 2021 relative à l'instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

Les actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité représentent, au 30 juin 2026, une valeur d'acquisition de 7,3 millions d'euros.

Les mouvements sur le premier semestre 2026, au titre de ce contrat, se sont traduits par un flux de trésorerie positif de 2,9 millions d'euros.

4.1.3 Résultat net par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (hors actions auto-détenues) au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé, selon la méthode du rachat d'actions, en divisant le résultat net part du Groupe

retraité des charges d'intérêts nettes d'impôt liées aux OCEANE par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (hors actions auto-détenues) au cours de la période ajusté de l'effet des actions ordinaires potentielles dilutives. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires retenu pour les calculs exposés ci-dessous prend en compte l'impact des rachats et cessions d'actions au cours de la période.

Le résultat net par action et le résultat net dilué par action, calculés sur le nombre moyen d'actions ordinaires, se présentent comme suit :

	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2026	30 juin 2025
Nombre moyen d'actions (hors auto-détention)	261 579 421	261 997 429
Dilution moyenne provenant des :		
- Actions de performance	1 042 327	2 012 460
- OCEANE	5 032 713	0
Nombre moyen d'actions après dilution (hors auto-détention)	267 654 461	264 009 889
Résultat net par action (en euros)	2,669	2,397
Résultat net dilué par action (en euros)	2,641	2,379
Dividendes versés par action (en euros)	2,380	2,200

Les mouvements d'actions présentés dans le tableau de la note 4.1 ont été pris en compte *prorata temporis* dans le nombre moyen d'actions sur les exercices 2025 et 2026, conformément à IAS 33.

Au cours du premier semestre 2026, si l'émission, le transfert, le rachat de ces actions et l'effet dilutif de l'émission OCEANE étaient intervenus le 1er janvier 2026, les résultats nets par action et dilué par action auraient été respectivement de 2,664 euros et 2,636 euros au 30 juin 2026.

Au cours du premier semestre 2025, si l'émission, le transfert, le rachat de ces actions étaient intervenus le 1er janvier 2025, les résultats nets par action de base et dilué par action auraient été respectivement de 2,396 euros et 2,377 euros au 30 juin 2025.

4.2 PLANS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS ET PLANS D'ACTIONS DE PERFORMANCE

Lors de l'octroi d'options ou d'actions de performance, le Groupe évalue la juste valeur des instruments à la date de l'octroi. Le Groupe utilise pour les valoriser soit le modèle mathématique Black & Scholes, soit le modèle binomial. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans effet sur l'évaluation de cette juste valeur qui est constatée en frais de personnel sur la période d'acquisition des droits avec contrepartie en réserves.

La charge comptabilisée en frais de personnel est en revanche ajustée, à chaque date de clôture (pendant la période d'acquisition des droits), pour tenir compte de l'évolution du nombre d'actions et/ou options que le Groupe s'attend à remettre *in fine* aux salariés, sauf lorsque la condition de performance est liée au cours de Bourse.

4.2.1 Plans d'actions de performance

Le Conseil d'administration de la Société a approuvé la mise en œuvre des plans d'actions de performance mentionnés ci-dessous :

	Plans 2022	Plans 2023	Plans 2024	Plans 2025	Plans 2026
Date d'Assemblée	26/05/2021	26/05/2021	29/05/2024	27/05/2025	27/05/2026
Date du Conseil d'administration	25/05/2022	31/05/2023	29/05/2024	27/05/2025	27/05/2026
Nombre total d'actions de performance attribuées gratuitement	514 981	506 455	449 920	416 957	315 725
<i>dont le nombre d'actions de performance attribuées gratuitement au dirigeant mandataire social</i>	<i>22 534</i>	<i>20 390</i>	<i>17 700</i>	<i>16 644</i>	<i>14 328</i>
<i>- Benoît Coquart</i>	<i>22 534</i>	<i>20 390</i>	<i>17 700</i>	<i>16 644</i>	<i>14 328</i>
Charge IFRS 2 totale (en millions d'euros)	31,9 ⁽¹⁾	34,3 ⁽¹⁾	36,5 ⁽¹⁾	33,8 ⁽¹⁾	39,0 ⁽¹⁾
	11/06/2025 ⁽²⁾	10/06/2026 ⁽²⁾	09/06/2027 ⁽²⁾	08/06/2028 ⁽²⁾	09/06/2029 ⁽²⁾
Date d'acquisition des actions	10/06/2026 ⁽³⁾	09/06/2027 ⁽³⁾	07/06/2028 ⁽³⁾	07/06/2029 ⁽³⁾	06/06/2030 ⁽³⁾
	26/05/2027 ⁽²⁾	31/05/2028 ⁽²⁾	04/06/2029 ⁽²⁾	29/05/2030 ⁽²⁾	29/05/2031 ⁽²⁾
Date de fin de période de conservation	11/06/2026 ⁽³⁾	09/06/2027 ⁽³⁾	07/06/2028 ⁽³⁾	07/06/2029 ⁽³⁾	06/06/2030 ⁽³⁾
Nombre d'actions de performance ajustées au titre des conditions de performance	48 455 ⁽⁴⁾	68 597 ⁽⁵⁾			
Nombre cumulé d'actions de performance annulées ou caduques	(70 569)	(44 608)	(27 601)	(6 314)	
Nombre d'actions de performance souscrites au 30 juin 2026	(492 867)	(57 985)	(276)		
ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUEES GRATUITEMENT RESTANTES AU 30 JUIN 2026	0	472 459	422 043	410 643	315 725

(1) Charge totale par plan évaluée à la date du Conseil d'administration avec une hypothèse de réalisation de 100 % pour chaque critère de performance. Cette charge est à étaler sur les périodes d'acquisition.

(2) Date applicable au dirigeant mandataire social et à certains membres du Comité de Direction.

(3) Date applicable à certains membres du Comité de Direction et aux autres bénéficiaires.

(4) Pourcentage d'atteinte des conditions de performance : se référer à la note 4.2.1.2.

(5) Ajustements estimés à la date de préparation des états financiers consolidés.

Si l'ensemble des actions de performance des plans 2023 à 2026 étaient attribuées (soit 1 620 870 actions) et si ces actions étaient transférées suite à des augmentations de capital, cela représenterait une dilution de 0,6% du capital de la Société au 30 juin 2026.

Le nombre d'actions de performance définitivement attribuées aux bénéficiaires est déterminé après application d'une condition de présence effective dans le Groupe à l'expiration de la période d'acquisition et de plusieurs critères de performance.

Pour le dirigeant mandataire social et les membres du Comité de Direction, la période d'acquisition est de trois ans plus une période de conservation supplémentaire de deux ans ; pour les autres bénéficiaires, la période d'acquisition est de quatre ans, sans période de conservation.

A compter des plans 2022, pour certains membres du Comité de Direction résidant à l'étranger, la période d'acquisition est de quatre ans, sans période de conservation.

4.2.1.1 Plans d'actions de performance 2022, 2023 et 2024

Critères de performance applicables au dirigeant mandataire social et aux membres du Comité de Direction

Les critères de performance applicables au dirigeant mandataire social et aux membres du Comité de Direction ont été définis comme suit :

Nature des critères de performance	Description des critères de performance et méthode de fixation des objectifs	Poids des critères de performance
Objectif de croissance organique du chiffre d'affaires	Objectif : moyenne arithmétique sur 3 ans des bornes (basses et hautes) de l'objectif annuel concerné. Comparaison de l'objectif à la moyenne des réalisations sur 3 ans.	1/4
Objectif de la marge opérationnelle ajustée avant acquisitions ⁽¹⁾	Objectif : moyenne arithmétique sur 3 ans des bornes (basses et hautes) de l'objectif annuel concerné. Comparaison de l'objectif à la moyenne des réalisations sur 3 ans.	1/4
Taux d'atteinte annuels de la feuille de route RSE du Groupe	Objectif : moyenne arithmétique sur 3 ans des objectifs annuels de la feuille de route RSE du Groupe.	1/4
Performance du cours de bourse de Legrand comparée à la performance de l'indice CAC 40	Différentiel de performance entre le cours de bourse de Legrand et celui de l'indice CAC 40 sur une période de 3 ans.	1/4

(1) La marge opérationnelle ajustée avant acquisitions correspond au résultat opérationnel ajusté (se référer aux chiffres clés).

Critères de performance applicables aux autres bénéficiaires

Les critères de performance applicables aux autres bénéficiaires hors dirigeant mandataire social et membres du Comité de Direction ont été définis comme suit :

Nature des critères de performance	Description des critères de performance et méthode de fixation des objectifs	Poids des critères de performance
Objectif de croissance organique du chiffre d'affaires	L'objectif à atteindre pour ce critère fixé annuellement correspond aux bornes (basses et hautes) de l'objectif annuel concerné. Le taux de réalisation annuel se mesure par rapport à l'objectif annuel. Le taux de paiement final du critère correspond à la moyenne arithmétique sur une période de trois ans des taux de réalisation annuels.	1/3
Objectif de la marge opérationnelle ajustée avant acquisitions ⁽¹⁾	L'objectif à atteindre pour ce critère fixé annuellement correspond aux bornes (basses et hautes) de l'objectif annuel concerné. Le taux de réalisation annuel se mesure par rapport à l'objectif annuel. Le taux de paiement final du critère correspond à la moyenne arithmétique sur une période de trois ans des taux de réalisation annuels.	1/3
Taux d'atteinte annuels de la feuille de route RSE du Groupe	Le taux de réalisation annuel correspond au taux d'atteinte de la feuille de route RSE annuelle. Le taux de paiement final du critère correspond à la moyenne arithmétique sur une période de trois ans des taux de réalisation annuels.	1/3

(1) La marge opérationnelle ajustée avant acquisitions correspond au résultat opérationnel ajusté (se référer aux chiffres clés).

Le taux de paiement final de chacun des critères correspond à la moyenne arithmétique sur une période de trois ans des taux de réalisation annuels.

4.2.1.2 Plan d'actions de performance 2025 et 2026

Critères de performance applicables au dirigeant mandataire social et aux membres du Comité de Direction

Les critères de performance applicables au dirigeant mandataire social et aux membres du Comité de Direction ont été définis comme suit :

Nature des critères de performance	Description des critères de performance et méthode de fixation des objectifs	Poids des critères de performance
Objectif de croissance des ventes hors effet de change	Comparaison de l'objectif à la moyenne des réalisations sur 3 ans.	1/4
Objectif de la marge opérationnelle ajustée après acquisitions ⁽¹⁾	Comparaison de l'objectif à la moyenne des réalisations sur 3 ans.	1/4
Taux d'atteinte annuels de la feuille de route RSE du Groupe	Objectif : moyenne arithmétique sur 3 ans des objectifs annuels de la feuille de route RSE du Groupe.	1/4
Performance du cours de bourse de Legrand comparée à la performance de l'indice EURO STOXX <i>Industrial Good & Services</i>	Différentiel de performance entre le cours de bourse de Legrand et celui de l'indice EURO STOXX <i>Industrial Good & Services</i> sur une période de 3 ans.	1/4

(1) La marge opérationnelle ajustée après acquisitions correspond au résultat opérationnel ajusté (se référer aux chiffres clés).

Critères de performance applicables aux autres bénéficiaires

Les critères de performance applicables aux autres bénéficiaires hors dirigeant mandataire social et membres du Comité de Direction ont été définis comme suit :

Nature des critères de performance	Description des critères de performance et méthode de fixation des objectifs	Poids des critères de performance
Objectif de croissance des ventes hors effet de change	Comparaison de l'objectif à la moyenne des réalisations sur 3 ans.	1/3
Objectif de la marge opérationnelle ajustée après acquisitions ⁽¹⁾	Comparaison de l'objectif à la moyenne des réalisations sur 3 ans.	1/3
Taux d'atteinte annuels de la feuille de route RSE du Groupe	Objectif : moyenne arithmétique sur 3 ans des objectifs annuels de la feuille de route RSE du Groupe.	1/3

(1) La marge opérationnelle ajustée après acquisitions correspond au résultat opérationnel ajusté (se référer aux chiffres clés).

Les deux premiers critères de performance sont alignés avec les ambitions à horizon 2030 de la Société annoncées au marché lors de la Journée investisseurs, le 24 septembre 2024. Ces indicateurs sont au cœur du modèle de Legrand, basé sur la croissance rentable.

Le taux de paiement final de chacun des critères correspond à la moyenne arithmétique sur une période de trois ans des taux de réalisation annuels.

4.2.2 Paiements fondés sur des actions (charge IFRS 2)

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 2 pour l'ensemble de ces plans et a, de ce fait, comptabilisé une charge de 19,2 millions d'euros sur le premier semestre 2026 (18,1 millions d'euros sur le premier semestre 2025).

4.3 RÉSERVES ET RÉSERVES DE CONVERSION

4.3.1 Réserves

Les réserves consolidées non distribuées du Groupe s'élèvent à 7 057,5 millions d'euros au 30 juin 2026.

Les réserves sociales et le résultat de la période de la Société sont distribuables à hauteur de 2 088,7 millions d'euros à cette même date.

4.3.2 Réserves de conversion

Les actifs et passifs des entités du Groupe, dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation, sont convertis sur la base des taux de change en vigueur à la clôture des comptes. Les comptes de résultat sont convertis aux taux de change moyens de la période comptable. Les gains ou pertes découlant de la conversion des états financiers des filiales étrangères sont directement enregistrés dans le compte « réserves de conversion » des capitaux propres, jusqu'à l'éventuelle perte de contrôle de ces sociétés.

La réserve de conversion intègre les fluctuations des devises ci-après :

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Dollar américain	(38,8)	(214,5)
Autres devises	(573,8)	(660,0)
TOTAL	(612,6)	(874,5)

Le Groupe opère dans près de 90 pays. Il est exposé principalement à une douzaine de devises autres que l'euro et le dollar américain, dont le dollar australien, la livre britannique, la livre égyptienne, la livre turque, le peso chilien, le peso mexicain, le réal brésilien, la roupie indienne, et le yuan chinois.

Selon la norme IFRS 9, un instrument financier non dérivé peut être qualifié d'instrument de couverture, uniquement au titre de la couverture contre le risque de change et sous réserve de remplir les conditions d'une comptabilité de couverture. Ainsi, dans le cadre d'une couverture d'un investissement net en devises, la partie des gains et pertes de l'instrument financier qualifié de couverture qui est considérée comme efficace doit être comptabilisée en capitaux propres.

Conformément à IAS 21, les écarts de change relatifs aux créances à recevoir ou dettes à payer constituant en substance une part de l'investissement net en devises d'une

entité étrangère du Groupe sont enregistrés en contrepartie des réserves de conversion pour une augmentation de 6,1 millions d'euros sur le premier semestre 2026, soit un solde total de 14,6 millions d'euros au 30 juin 2026 venant augmenter les réserves de conversion.

Le Groupe applique les dispositions de la norme IAS 29 « Information financière dans les économies hyperinflationnistes » aux sociétés dont la monnaie fonctionnelle est considérée comme étant en hyperinflation. Les états financiers des sociétés concernées sont retraités des effets de l'inflation (convention du coût historique), ils sont ensuite convertis dans la monnaie de présentation du Groupe au cours de clôture. Legrand applique la norme à la Turquie. Au 30 juin 2026, un solde total de 118 millions d'euros a été comptabilisé en augmentation des réserves de conversion.

4.4 PROVISIONS

La variation des provisions sur le premier semestre 2026 s'analyse comme suit :

	30 juin 2026					
(en millions d'euros)	Garanties produits	Litiges et contentieux	Risques fiscaux et sociaux	Restructurations	Autres	Total
Au début de la période	68,2	116,3	46,1	51,7	57,7	340,0
Changements du périmètre de consolidation	1,0	0,2	0,0	0,0	0,6	1,8
Dotations aux provisions	12,2	13,1	1,4	25,4	9,8	61,9
Reprises de provisions suite à leur utilisation	(5,2)	(4,9)	(0,2)	(16,8)	(3,1)	(30,2)
Reprises de provisions devenues sans objet	(4,0)	(1,2)	0,0	(3,6)	(2,1)	(10,9)
Reclassements	0,3	0,5	0,0	1,1	0,0	1,9
Effet de conversion	0,8	0,8	0,6	0,8	0,5	3,5
A LA FIN DE LA PERIODE	73,3	124,8	47,9	58,6	63,4	368,0
dont part non courante	27,0	86,7	15,7	22,4	53,4	205,2

La variation des provisions sur l'exercice 2025 s'analysait comme suit :

	31 décembre 2025					
(en millions d'euros)	Garanties produits	Litiges et contentieux	Risques fiscaux et sociaux	Restructurations	Autres	Total
Au début de la période	70,6	116,8	46,9	57,6	53,3	345,2
Changements du périmètre de consolidation	2,1	0,0	1,7	0,0	0,7	4,5
Dotations aux provisions	24,6	17,4	3,4	36,4	27,0	108,8
Reprises de provisions suite à leur utilisation	(9,3)	(7,0)	(0,8)	(38,2)	(13,5)	(68,8)
Reprises de provisions devenues sans objet	(14,4)	(8,9)	0,0	(1,9)	(8,1)	(33,3)
Reclassements	(0,8)	0,7	0,0	1,5	0,1	1,5
Effet de conversion	(4,6)	(2,7)	(5,1)	(3,7)	(1,8)	(17,9)
A LA FIN DE LA PERIODE	68,2	116,3	46,1	51,7	57,7	340,0
dont part non courante	27,4	79,3	14,0	11,4	45,8	177,9

4.5 AVANTAGES LONG TERME AU PERSONNEL

4.5.1 Retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les sociétés du Groupe gèrent plusieurs régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces régimes sont financés par des versements à des compagnies d'assurances ou à des régimes de retraite en fiducie, déterminés par des calculs actuariels périodiques. Il existe, au sein du Groupe, des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies.

Un régime à cotisations définies est un régime au titre duquel le Groupe verse des cotisations définies à une entité distincte. Les cotisations versées au titre des régimes à cotisations définies sont constatées en charges lorsqu'elles sont dues. Le Groupe n'a aucune obligation légale ou implicite de verser de nouvelles cotisations si le fonds ne détient pas suffisamment d'actifs pour verser à tous les salariés les prestations relatives à leurs années de service sur la période courante et sur les périodes antérieures.

Un régime à prestations définies précise le montant des prestations que les salariés recevront à leur retraite, lequel dépend habituellement d'un ou de plusieurs facteurs tels que l'âge, le nombre d'années de cotisation et la rémunération. Le passif enregistré au bilan relatif aux régimes de retraite à prestations définies est la valeur actuelle des engagements

à la date du bilan diminuée de la juste valeur des actifs du régime. Les coûts des services passés, résultant des effets des changements de régimes de retraite, sont intégralement comptabilisés en charges dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle ils sont intervenus.

Le Groupe comptabilise l'intégralité des écarts actuariels directement en capitaux propres, en résultat global de la période, conformément à IAS 19.

Les engagements au titre des régimes à prestations définies sont calculés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de services futurs du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. La valeur actuelle de l'engagement est déterminée en actualisant les sorties futures de fonds estimées sur la base du taux d'intérêt des obligations d'entreprises de qualité libellées dans la monnaie de paiement des prestations et dont l'échéance est proche de celle de l'engagement au titre des pensions.

4.5.1.1 Analyse des prestations définies de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Evolution de l'engagement		
Engagement au début de la période	281,7	315,8
Coût des services	4,7	9,2
Coût de l'actualisation financière	6,1	13,2
Prestations versées ou inutilisées	(14,7)	(22,5)
Cotisations des salariés	0,2	0,4
Pertes (gains) actuariels	(2,2)	(18,5)
Réductions, liquidations, prestations spéciales de cessation d'emploi	0,0	0,0
Effet de conversion	1,7	(15,9)
Autres	0,0	0,0
TOTAL DES ENGAGEMENTS À LA FIN DE LA PÉRIODE	277,5	281,7
Valeur des actifs		
Valeur des actifs au début de la période	181,8	194,4
Rendement attendu des actifs du régime	4,4	8,9
Cotisations patronales	1,2	7,4
Cotisations des participants	0,2	0,4
Prestations versées	(6,8)	(11,1)
Gains (pertes) actuariels	(1,0)	(2,7)
Effet de conversion	2,6	(15,5)
Autres	0,0	0,0
VALEUR DES ACTIFS À LA FIN DE LA PÉRIODE	182,4	181,8
ENGAGEMENT PROVISIONNÉ AU BILAN	130,1	131,9
Passif courant	6,7	6,6
Passif non courant	123,4	125,3
Actif non courant	35,0	32,2

Les écarts actuariels d'un montant de 1,2 million d'euros ont été comptabilisés en augmentation des capitaux propres sur le premier semestre 2026.

Ces écarts actuariels de 1,2 million d'euros correspondent à :

- des gains liés à des changements d'hypothèses financières pour 3,8 millions d'euros ;
- des pertes d'expérience pour 2,6 millions d'euros.

Les versements futurs actualisés au titre des régimes de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi du Groupe se décomposent comme suit :

<i>(millions d'euros)</i>	
2027	19,0
2028	15,4
2029	18,6
2030	19,7
2031 et au-delà	204,8
TOTAL	277,5

L'impact du coût des services et des coûts financiers sur le résultat avant impôt de la période s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2026	30 juin 2025
Coûts des services	(4,7)	(4,7)
Coûts financiers nets	(1,7)	(2,2)
TOTAL	(6,4)	(6,9)

Au 30 juin 2026, l'allocation moyenne pondérée des principaux actifs des régimes de retraite s'analyse comme suit :

<i>(en pourcentage)</i>	Royaume-Uni	États-Unis
Titres de capitaux propres	0,0	25,8
Titres de créances	47,3	59,8
Fonds de compagnies d'assurance	52,7	14,4
TOTAL	100,0	100,0

Ces actifs sont valorisés à la valeur de marché.

4.5.1.2 Détail des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages au personnel concernant les avantages postérieurs à l'emploi selon le régime des prestations définies se répartissent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2026	31 décembre 2025
France	84,6	86,2
Italie	23,4	24,1
Royaume-Uni	63,4	63,8
Etats-Unis	49,8	51,1
Autres pays	56,3	56,5
TOTAL DES AVANTAGES POSTÉRIEURS A L'EMPLOI	277,5	281,7

France

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite et pour retraites complémentaires constituées au bilan consolidé couvrent des droits non définitivement acquis concernant les salariés encore en activité au sein du Groupe.

Le principal régime à prestations définies en vigueur en France concerne le droit à indemnités de fin de carrière. Tout salarié partant à la retraite a droit à une indemnité de départ proportionnelle à son ancienneté dans l'entreprise.

Italie

En Italie, une indemnité de fin de contrat est allouée aux salariés quel que soit le motif de la cessation de l'emploi.

Depuis janvier 2007, les indemnités de fin de contrat sont versées soit à un fonds de pension (fonds indépendant du Groupe), soit à l'Institut national de sécurité sociale italienne. À compter de cette date, les cotisations effectuées au titre de l'indemnité de fin de contrat sont traitées en norme IFRS comme des régimes à cotisations définies.

Les indemnités de fin de contrat antérieures à janvier 2007 continuent d'être traitées comme des régimes à prestations définies en accord avec les normes IFRS mais en tenant compte d'une révision actuarielle qui exclut l'effet de l'augmentation future des salaires.

Royaume-Uni

Le régime en place au Royaume-Uni est régi par l'article 153 de la loi de finances de 2004 et est géré dans une entité juridiquement distincte du Groupe.

Les prestations d'indemnité de départ à la retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi sont payées directement par les fonds constitués des cotisations de l'employeur et des salariés.

Le régime est fermé aux nouveaux entrants depuis mai 2004.

L'engagement est constitué à 1,1 % de participants actifs du régime, à 31,6 % de participants dont les droits à indemnité sont clos et à 67,3 % de retraités.

États-Unis

Le Groupe cotise aux États-Unis à des fonds de pension pour la retraite de ses salariés, ainsi qu'à des assurances vie et de santé en faveur de certains de ses salariés retraités.

Le principal régime « *Legrand North America Retirement Plan* » fait l'objet d'un règlement du même nom en vigueur depuis janvier 2002 et dont le dernier amendement date de janvier 2008. Les cotisations minimales au régime sont déterminées par la section 430 du Code de fiscalité *Internal Revenue Code*.

Pour faire face aux obligations de ce régime, le Groupe a mis en place un *trust* avec *Prudential Financial Inc.* Les actifs de ce *trust* comprennent différents fonds d'investissement. L'administrateur du *trust* est Legrand North America. Wiremold Company est l'administrateur du régime, et *Prudential Financial Inc.* le dépositaire.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les participants actifs du régime ne peuvent plus cumuler de nouveaux droits et le régime est fermé à tous les nouveaux entrants depuis avril 2009.

L'engagement est constitué à 8,4 % de participants actifs du régime, à 20,0 % d'autres participants du régime ne cumulant plus de droits à prestations et à 71,6 % de participants retraités du régime. La politique de financement du régime retenue est de financer au minimum le niveau requis par la loi.

4.5.1.3 Principales hypothèses actuarielles utilisées

Les principales hypothèses actuarielles utilisées dans ces pays sont les suivantes :

	Taux d'actualisation et taux de rendement des actifs		Augmentation des salaires si applicable	
	30 juin 2026	31 décembre 2025	30 juin 2026	31 décembre 2025
France	4,0 %	4,0 %	3,5 %	3,5 %
Italie	3,4 %	3,4 %	N/A	N/A
Royaume-Uni	5,7 %	5,5 %	4,2 %	3,8 %
Etats-Unis	5,4 %	5,1 %	N/A	N/A

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux taux de rendement des obligations de première catégorie. Ils sont arrêtés sur la base d'indices externes communément retenus comme référence :

- Zone euro : iBoxx € Corporates AA 10+ ;
- Royaume-Uni : iBoxx £ Corporates AA 15+ ;
- États-Unis : Citigroup Pension Liability Index.

4.5.1.4 Détail des principaux impacts bilantiels

	France		Italie		Royaume-Uni		Etats-Unis	
	30 juin 2026	31 décembre 2025	30 juin 2026	31 décembre 2025	30 juin 2026	31 décembre 2025	30 juin 2026	31 décembre 2025
(en millions d'euros)								
Engagement	84,6	86,2	23,4	24,1	63,4	63,8	49,8	51,1
Actifs	0,0	0,0	0,0	0,0	80,7	80,6	67,3	66,4
Engagement provisionné au bilan	84,6	86,2	23,4	24,1	0,0	0,0	0,0	0,0

4.5.2 Autres avantages du personnel à long terme

Le Groupe a mis en place des plans de rémunérations pluriannuelles long terme réglés en numéraire, attribués à l'expiration d'une période de 3 ans, et sous réserve du respect d'une condition de présence, aux personnes jugées clés dans le Groupe.

En complément de la condition de présence ces plans peuvent, selon les cas, être soumis à la réalisation par le Groupe de conditions de performances économiques futures.

Suite à leur remplacement progressif par les plans de rémunérations pluriannuelles long terme réglés en instruments de capitaux propres détaillés dans la note 4.2.1, ces plans ne représentent plus de montants matériels dans les états financiers du Groupe.

4.6 EMPRUNTS NON COURANTS ET COURANTS

Le Groupe mène une gestion active de ses emprunts *via* la diversification de ses sources de financement, afin de renforcer ses capacités de développement à moyen terme, tout en assurant sa solidité financière à long terme.

Titres négociables

Legrand France dispose d'un programme de titres négociables à court terme, (NEU CP) dont l'enveloppe a été portée de 700,0 millions d'euros à 1 200,0 millions d'euros le 25 mars 2020.

Un programme complémentaire de titres négociables à moyen terme (NEU MTN) a été ouvert le 18 mars 2021 pour une enveloppe de 1 200,0 millions d'euros.

Emprunts obligataires

En décembre 2015, le Groupe a émis un emprunt obligataire de 300,0 millions d'euros conclu pour une durée de 12 ans, soit à échéance le 16 décembre 2027. Un complément de 55,0 millions d'euros en nominal a été émis en janvier 2024. Cet emprunt est assorti d'un coupon de 1,875 % par an et fera l'objet d'un remboursement *in fine*.

En juillet 2017, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 1,0 milliard d'euros, en deux tranches de 500,0 millions d'euros chacune, conclues pour des durées de 7 ans et 15 ans. La première tranche de 500,0 millions d'euros a été remboursée le 6 juillet 2024. La deuxième tranche est assortie d'un coupon de 1,875 % par an et sa date d'échéance est fixée au 6 juillet 2032.

En mars 2018, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 400,0 millions d'euros conclu pour une durée de 8 ans, soit à échéance le 6 mars 2026. Cet emprunt était assorti d'un coupon à 1,0% par an et a fait l'objet d'un remboursement en mars 2026.

En juin 2019, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 400,0 millions d'euros conclu pour une durée de 9 ans, soit à échéance le 24 juin 2028. Un complément de 75,0 millions d'euros en nominal a été émis en mars 2024. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 0,625 % par an et fera l'objet d'un remboursement *in fine*.

En mai 2020, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 600,0 millions d'euros conclu pour une durée de 10 ans, soit à échéance le 20 mai 2030. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 0,75 % par an et fera l'objet d'un remboursement *in fine*.

En octobre 2021, le Groupe a émis son premier emprunt obligataire indexé sur sa trajectoire de neutralité carbone, pour un montant total de 600,0 millions d'euros conclu pour une durée de 10 ans, soit à échéance le 6 octobre 2031. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 0,375 % par an et fera l'objet d'un remboursement *in fine*.

L'indexation sur la trajectoire carbone se matérialise par un potentiel coupon complémentaire de 0,50 % sur la seule dernière année d'échéance de l'obligation, en cas de non-atteinte des objectifs fixés.

En mai 2023, le Groupe a émis un emprunt obligataire lié au développement durable indexé sur les engagements RSE du Groupe, pour un montant total de 700,0 millions d'euros conclu pour une durée de 6 ans, soit à échéance le 29 mai 2029. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 3,5 % par an et fera l'objet d'un remboursement *in fine*.

L'indexation sur les engagements RSE se matérialise par un coupon complémentaire de 0,125 % sur les quatre dernières années d'échéance de l'obligation, suite à la non atteinte d'un des objectifs fixés.

En juin 2024, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 600,0 millions d'euros conclu pour une durée de 10 ans, soit à échéance le 26 juin 2034. Cet

emprunt est assorti d'un coupon à 3,5 % par an et fera l'objet d'un remboursement *in fine*.

En mars 2025, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 500 millions d'euros conclu pour une durée de 10 ans, soit à échéance le 19 mars 2035. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 3,625 % par an et fera l'objet d'un remboursement *in fine*.

En juin 2025, le Groupe a émis des obligations convertibles en actions nouvelles et/ou échangeables en actions existantes (OCEANE), pour un montant nominal de 800,0 millions d'euros pour une durée de 8 ans. Les obligations sont assorties d'un coupon à 1,5 % par an et d'une prime de conversion initiale de 45 % (soit un prix de conversion initial de 159,03 euros par action). Les obligations pourront être soit remboursées *in fine* le 23 juin 2033, soit converties en actions. Des options standards de remboursement anticipé sont attachées à ces obligations. Au 30 juin 2026, le prix de conversion après paiement de dividendes est de 158,96 euros par action.

Les OCEANE comprennent :

- une composante dette évaluée à la mise en place sur la base du taux d'intérêt de marché appliqué à une obligation non convertible équivalente, et comptabilisée en emprunts non courants et,
- une composante optionnelle comptabilisée en capitaux propres.

Au 30 juin 2026, la composante dette comptabilisée à la valeur nette comptable s'élève à 710,9 millions d'euros et la composante optionnelle à 101,5 millions d'euros.

Contrat de Crédit 2011

En octobre 2011, Legrand a conclu avec six banques un Contrat de Crédit permettant au Groupe de bénéficier d'une ligne de crédit multidevise d'un montant de 900,0 millions d'euros, renouvelable par tirages successifs et d'échéance 5 ans avec option de renouvellement de deux fois un an. Dans le cadre de ce contrat, la marge appliquée au-delà des taux de marché est fixée en fonction de la notation attribuée au Groupe.

4.6.1 Emprunts non courants

Ces emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, qui tient compte le cas échéant des coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette.

Les emprunts non courants s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Titres négociables	525,0	321,5
Emprunts obligataires	5 040,9	5 034,5
Dettes financières de location	361,0	344,5
Autres	816,4	393,8
Emprunts non courants hors coûts d'émission de la dette	6 743,3	6 094,3
Coûts d'émission de la dette	(32,3)	(35,0)
TOTAL	6 711,0	6 059,3

En juillet 2014, le Groupe a signé un accord d'amendement et d'extension de ce Contrat de Crédit avec l'ensemble des banques y ayant souscrit. Aux termes de cet accord, la maturité maximum de la ligne de crédit a été allongée de 3 ans, soit jusqu'en juillet 2021, incluant une option de renouvellement de deux fois un an, avec des conditions financières améliorées par rapport à celles d'octobre 2011.

En décembre 2019, le Groupe a signé un nouvel accord d'amendement et d'extension de ce même Contrat de Crédit avec l'ensemble des banques y ayant souscrit. Aux termes de cet accord, la maturité de la ligne de crédit multidevise de 900,0 millions d'euros a été allongée jusqu'en décembre 2026. La marge appliquée au-delà des taux de marché reste fixée en fonction de la notation attribuée au Groupe mais est augmentée ou diminuée chaque année en fonction du taux de réalisation annuel de la feuille de route RSE du Groupe.

En juin 2025, le Groupe a signé un nouvel accord d'amendement et d'extension de ce même Contrat de Crédit avec sept banques, contre six précédemment. Aux termes de cet accord, le nominal de cette ligne de crédit multidevise est porté à 1 050,0 millions d'euros et sa maturité a été étendue jusqu'en juin 2030, avec options de renouvellement jusqu'à juin 2032. Les conditions financières sont substantiellement inchangées par rapport à celles conclues en décembre 2019. La marge appliquée au-delà des taux de marché reste fixée en fonction de la notation attribuée au Groupe et du taux de réalisation annuel de la feuille de route RSE du Groupe.

Le Contrat de Crédit ne fait pas l'objet de *covenants*.

Le premier renouvellement d'un an ayant été accepté par les banques, la maturité du Contrat de Crédit a été portée à juin 2031.

Au 30 juin 2026, le Groupe n'effectue pas de tirage sur cette ligne de crédit.

Autres

La ligne Autres comprend principalement les emprunts bancaires, les compléments de prix d'acquisitions de sociétés et les engagements de rachat de minoritaires.

Ils sont ensuite évalués au coût amorti, sur la base de leur taux d'intérêt effectif.

Les emprunts non courants (hors coûts d'émission de la dette) au 30 juin 2026 sont remboursables selon l'échéancier suivant :

(en millions d'euros)	Titres négociables	Dettes financières de location	Autres	Emprunts obligataires	Emprunts obligataires flux contractuels non actualisés
Un à deux ans	525,0	83,7	424,5	830,0	928,7
Deux à trois ans	0,0	62,0	352,5	700,0	790,7
Trois à quatre ans	0,0	45,0	20,9	600,0	666,8
Quatre à cinq ans	0,0	42,1	17,4	0,0	62,8
Au-delà de cinq ans	0,0	128,2	1,1	3 000,0	3 164,7
EMPRUNTS NON COURANTS HORS COÛTS D'ÉMISSION DE LA DETTE	525,0	361,0	816,4	5 130,0	5 613,7

Les emprunts non courants (hors coûts d'émission de la dette) au 31 décembre 2025 sont remboursables selon l'échéancier suivant :

(en millions d'euros)	Titres négociables	Dettes financières de location	Autres	Emprunts obligataires	Emprunts obligataires flux contractuels non actualisés
Un à deux ans	321,5	93,1	140,4	355,0	457,1
Deux à trois ans	0,0	55,3	231,6	475,0	569,1
Trois à quatre ans	0,0	40,0	10,9	700,0	777,8
Quatre à cinq ans	0,0	33,1	9,6	600,0	664,5
Au-delà de cinq ans	0,0	123,0	1,3	3 000,0	3 195,6
EMPRUNTS NON COURANTS HORS COÛTS D'ÉMISSION DE LA DETTE	321,5	344,5	393,8	5 130,0	5 664,0

Les taux d'intérêt moyens des emprunts non courants s'analysent comme suit :

	Période de 6 mois et 12 mois close le	
	30 juin 2026	31 décembre 2025
Titres négociables	2,54 %	3,00 %
Emprunts obligataires	2,32 %	2,21 %
Dettes financières de location	4,38 %	4,40 %
Autres	1,00 %	1,96 %

4.6.2 Emprunts courants

Les emprunts courants s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Titres négociables	551,5	0,0
Emprunts obligataires	0,0	400,0
Dettes financières de location	96,0	89,1
Autres	365,9	55,4
TOTAL	1 013,4	544,5

4.7 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont comptabilisés sur la base de la différence temporelle entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable consolidée (méthode bilantielle).

Un actif ou un passif d'impôt différé est constaté au taux d'imposition attendu pour la période de réalisation de l'actif ou de règlement du passif.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent des impôts prélevés par la même administration fiscale si cette autorité fiscale le permet.

Un actif d'impôt différé est constaté dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs ou des différences temporelles sur lesquels l'actif d'impôt pourra être imputé. Le Groupe devrait utiliser les actifs d'impôts différés reconnus au plus tard dans les cinq années suivant la date de clôture.

Les impôts différés sont classés à court terme (moins d'un an) ou long terme (plus d'un an) selon la nature des retraitements ou des différences fiscales temporaires qui les a générés.

L'échéance de reversement attendu des impôts différés s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2026	31 décembre 2025
Impôts différés actifs (passifs) se reversant à court terme	165,8	160,3
Impôts différés actifs (passifs) se reversant à long terme	(1 059,9)	(961,5)
TOTAL	(894,1)	(801,2)

Les pertes fiscalement reportables s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2026	31 décembre 2025
Pertes fiscales reportables reconnues	59,0	46,3
Actifs d'impôts différés reconnus	12,0	8,5
Pertes fiscales reportables non reconnues	224,0	171,0
Actifs d'impôts différés non reconnus	49,6	36,7
Pertes fiscales reportables totales	283,0	217,3

4.8 AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2026	31 décembre 2025
Dettes fiscales (hors impôts sur le résultat)	140,0	107,6
Salaires et charges sociales	409,4	402,4
Participation et intéressement des salariés	19,7	29,3
Fournisseurs d'immobilisations	30,5	41,6
Charges à payer	380,6	315,4
Intérêts non échus	24,2	55,9
Produits constatés d'avance	188,4	69,7
Autres passifs courants	33,2	36,4
TOTAL	1 226,0	1 058,3

NOTE 5 - AUTRES INFORMATIONS

5.1 INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

5.1.1 Instruments financiers

5.1.1.1 Impact des instruments financiers

	Période de 6 mois close le			
	30 juin 2026		30 juin 2025	
	Effets sur le résultat financier	Effets sur les capitaux propres		Effets sur le résultat financier
(en millions d'euros)		Juste valeur	Conversion	Effets sur les capitaux propres
Autres titres immobilisés				
Créances clients et comptes rattachés				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21,6		23,7	25,4
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				(52,9)
Emprunts	(81,3)		(32,0)	(60,1)
Instruments dérivés	14,7	(4,5)		30,2
TOTAL	(45,0)	(4,5)	(8,3)	(40,7)

Conformément à IFRS 9, les autres titres immobilisés sont valorisés à la juste valeur en contrepartie des capitaux propres. La variation de juste valeur de ces titres impacte

ainsi uniquement le bilan et le résultat global de la période du Groupe.

5.1.1.2 Bilan par catégorie des instruments financiers

	30 juin 2026					31 décembre 2025	
	Valeur	Coût	Juste	Ventilation par niveau de valorisation			
(en millions d'euros)	au bilan	amorti	valeur	Niveau 1 ⁽¹⁾	Niveau 2 ⁽²⁾	Niveau 3 ⁽³⁾	Valeur au bilan
ACTIF							
Actifs non courants							
Autres titres immobilisés	28,0		28,0			28,0	27,2
Autres actifs non courants	195,0	160,0	35,0		35,0		187,2
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	223,0	160,0	63,0	0,0	35,0	28,0	214,4
Actifs courants							
Créances clients et comptes rattachés	1 741,2	1 741,2					1 226,9
Autres actifs financiers courants	1,8		1,8		1,8		0,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 969,1		1 969,1		1 969,1		2 381,2
TOTAL ACTIFS COURANTS	3 712,1	1 741,2	1 970,9	0,0	1 970,9	0,0	3 608,9
PASSIF							
Passifs non courants							
Emprunts non courants	6 711,0	6 254,1	456,9		13,9	443,0	6 059,3
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	6 711,0	6 254,1	456,9	0,0	13,9	443,0	6 059,3
Passifs courants							
Emprunts courants	1 013,4	781,6	231,8		13,8	218,0	544,5
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 309,9	1 309,9					1 064,0
Autres passifs financiers courants	1,1		1,1		1,1		0,1
TOTAL PASSIFS COURANTS	2 324,4	2 091,5	232,9	0,0	14,9	218,0	1 608,6

(1) Niveau 1 : référence directe à une cotation sur un marché actif.

(2) Niveau 2 : valorisation reposant sur des données de marché observables.

(3) Niveau 3 : valorisation reposant sur des données de marché non observables.

Conformément à IFRS 13, la valorisation à la juste valeur prend en compte le risque de défaut de la contrepartie.

La valorisation des autres passifs financiers courants est soumise à un risque de crédit propre négligeable, eu égard à la notation de la dette financière du Groupe.

5.1.2 Gestion des risques financiers

La politique de trésorerie du Groupe est basée sur des principes de gestion globale des risques financiers et prévoit des stratégies spécifiques pour des domaines tels que le risque de taux d'intérêt, le risque de taux de change, le risque de matières premières et l'investissement des excédents de trésorerie. Le Groupe ne détient aucun instrument dérivé de nature spéculative, en application de sa politique de ne pas s'engager dans des transactions à des fins de spéculation. En conséquence, toutes les transactions

portant sur des instruments financiers dérivés sont exclusivement conclues pour les besoins de la gestion de couverture des risques de taux d'intérêt, de taux de change et de matières premières et sont à ce titre limitées en durée et en montant.

Cette politique est centralisée au niveau du Groupe. Sa mise en œuvre repose sur le service Financements et Trésorerie du Groupe. Celui-ci propose les actions les plus appropriées et les met en application après validation par la Direction Financière et la Direction Générale du Groupe. Un reporting détaillé permet en outre un suivi complet et permanent des positions du Groupe et le pilotage de la gestion des risques financiers exposés dans cette note.

Cette politique est détaillée en note 5.1.2 des annexes des comptes consolidés au 31 décembre 2025.

5.2 ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Garanties concédées à des banques	560,4	83,2
Garanties concédées à des tiers	46,6	52,4
Engagements liés aux activités opérationnelles	36,5	26,2
Engagements liés aux immobilisations	24,9	22,1
TOTAL	668,4	183,9
Engagements et garanties reçus des banques	1 050,0	1 051,8
Engagements et garanties reçus liés aux activités opérationnelles	6,5	0,0
TOTAL	1 056,5	1 051,8

L'essentiel des garanties est concédé à des banques par la Société pour le compte de filiales du Groupe établies à l'étranger.

5.3 LITIGES ET PASSIFS ÉVENTUELS

Le Groupe est impliqué dans un certain nombre de litiges ou de procès découlant de son activité normale. La Direction estime avoir correctement provisionné ces risques potentiels, étant précisé qu'aucune provision n'a été constituée pour des litiges ou procès pour lesquels le Groupe considère que les critères de comptabilisation de provision ne sont pas respectés au regard des normes IFRS.

Legrand a fait l'objet d'une perquisition le 6 septembre 2018, au cours de laquelle Legrand a pleinement coopéré avec les autorités compétentes.

Le 4 juillet 2022, Legrand a reçu une notification de griefs de l'Autorité de la concurrence portant sur la pratique des prix dérogés avec ses distributeurs sur le marché français.

Le 20 octobre 2022, Legrand a indiqué que l'une de ses entités françaises a été mise en examen et astreinte à octroyer une sûreté de 80,5 millions d'euros dans le cadre de l'enquête sur la pratique des prix dérogés sur le marché français. Au 31 décembre 2024, seuls 60 millions d'euros versés au titre de la caution restaient au bilan et il n'y avait plus d'engagement hors bilan.

Le 30 octobre 2024, Legrand a pris connaissance de la décision exécutoire de l'Autorité de la concurrence condamnant Legrand au paiement d'une amende de 43 millions d'euros au titre de l'application de prix dérogés sur le marché français entre 2012 et 2015. Legrand réfute catégoriquement le grief retenu à son encontre et a fait appel de cette décision le 16 décembre 2024. Cette décision exécutoire n'a pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

Legrand réitère son engagement ferme à respecter strictement la loi et notamment le droit de la concurrence.

5.4 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Legrand a annoncé l'acquisition d'Axel Health⁽¹⁾, leader finlandais des solutions de gestion du parcours patients pour les établissements de santé. Basée à Espoo, en Finlande, l'entreprise emploie une cinquantaine de personnes pour un chiffre d'affaires annuel d'environ 10 millions d'euros.

(1) Sous réserve des conditions suspensives d'usage.

5.5 RÉCONCILIATION DES CHIFFRES CLÉS

Réconciliation du résultat opérationnel ajusté avec le résultat net de la période

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2026	30 juin 2025
Résultat net de la période	701,4	629,8
Résultat des entités mises en équivalence	0,0	0,0
Impôts sur le résultat	265,7	244,8
(Gains)/pertes de change	1,6	17,8
Produits financiers	(39,0)	(38,0)
Charges financières	100,8	76,6
Résultat opérationnel	1 030,5	931,0
Amortissements et dépréciations liés aux revalorisations d'actifs lors des acquisitions et autres impacts sur le compte de résultat liés aux acquisitions	93,1	72,4
Pertes de valeur des <i>goodwill</i>	0,0	0,0
Résultat opérationnel ajusté	1 123,6	1 003,4

Réconciliation de la marge brute d'autofinancement, du *cash flow* libre avec le résultat net de la période

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2026	30 juin 2025
Résultat net de la période	701,4	629,8
Mouvements des actifs et passifs n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :		
Amortissements et dépréciations	234,7	201,4
Variation des autres actifs et passifs non courants et des impôts différés non courants	34,9	30,3
(Gains)/pertes de change latents	4,3	(2,9)
(Plus-values)/moins-values sur cessions d'actifs	(1,3)	2,1
Autres éléments n'ayant pas d'incidence sur la trésorerie	6,6	2,1
Marge brute d'autofinancement	980,6	862,8
Baisse/(hausse) du besoin en fonds de roulement	(412,0)	(284,8)
Flux de trésorerie des opérations courantes	568,6	578,0
Investissements (dont frais de développement capitalisés)	(83,9)	(77,7)
Produit résultant des cessions d'actifs	3,6	1,3
Cash flow libre	488,3	501,6

Réconciliation de l'EBITDA avec le résultat net de la période

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2026	30 juin 2025
Résultat net de la période	701,4	629,8
Résultat des entités mises en équivalence	0,0	0,0
Impôts sur le résultat	265,7	244,8
(Gains)/pertes de change	1,6	17,8
Produits financiers	(39,0)	(38,0)
Charges financières	100,8	76,6
Résultat opérationnel	1 030,5	931,0
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles (y compris droits d'utilisation des actifs)	129,9	118,4
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles (y compris frais de développement capitalisés)	102,2	80,1
Pertes de valeur des goodwill	0,0	0,0
EBITDA	1 262,6	1 129,5

Calcul de la dette financière nette

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2026	30 juin 2025
Emprunts courants	1 013,4	525,1
Emprunts non courants	6 711,0	5 466,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 969,1)	(2 697,1)
Dette financière nette	5 755,3	3 294,0

Calcul du besoin en fonds de roulement

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2026	30 juin 2025
Créances clients et comptes rattachés	1 741,2	1 310,7
Stocks	1 754,9	1 410,7
Autres créances courantes	391,9	321,4
Créances d'impôt courant ou exigible	145,4	178,0
Actifs/(passifs) d'impôts différés se reversant à court terme	165,8	132,8
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(1 309,9)	(1 026,6)
Autres passifs courants	(1 226,1)	(980,4)
Dettes d'impôt courant ou exigible	(86,7)	(85,1)
Provisions courantes	(162,8)	(156,4)
Besoin en fonds de roulement	1 413,7	1 105,1

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



LEGRAND SA

Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle

(Période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Forvis Mazars & Associés
45 rue Kléber
92300 Levallois-Perret

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

(Période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026)

Aux Actionnaires
LEGRAND SA
128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
87000 Limoges

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société LEGRAND SA, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Levallois-Perret, le 28 juillet 2026

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Forvis Mazars & Associés

Patrice Morot Flora Camp

Gaël Lamant Florence Page

IDENTITÉS DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL ET DU CONTRÔLE DES COMPTES



4.1 - RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	66
4.2 - RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES	67
4.3 - POLITIQUE DE L'INFORMATION	68

4.1 - RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

NOM ET FONCTION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Monsieur Benoît Coquart, Directeur Général de la société Legrand, société anonyme dont le siège social est situé 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 87000 Limoges et dont le numéro unique d'identification est le 421 259 615 RCS Limoges.

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels consolidés condensés du premier semestre 2026, sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant au chapitre 1 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Benoît Coquart

Directeur Général

4.2 - RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

PricewaterhouseCoopers Audit

Membre de la Compagnie régionale
des Commissaires aux comptes de Versailles

Représenté par Flora Camp et Patrice Morot
Crystal Park, 63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Nommé Commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juin 2003, devenu Commissaire aux comptes titulaire à la suite de la fusion entre Pricewaterhouse et Coopers & Lybrand Audit, et renouvelé en tant que Commissaire aux comptes titulaire par les Assemblées Générales Ordinaires du 2 mars 2004, du 27 mai 2010, du 27 mai 2016 et du 25 mai 2022, pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Forvis Mazars & Associés

Membre de la Compagnie régionale
des Commissaires aux comptes de Versailles

Représenté par Gaël Lamant et Florence Page
45, rue Kleber
92300 Levallois-Perret

Nommé Commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2023 pour une durée de six exercices, soit à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2029 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

4.3 - POLITIQUE DE L'INFORMATION

RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Monsieur Franck Lemery

Directeur Financier

Adresse : 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny,
87045 Limoges Cedex

Téléphone : + 33 (0)5 55 06 87 87

Télécopie : + 33 (0)5 55 06 88 88

DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Les documents juridiques relatifs à la Société et devant être mis à la disposition des actionnaires conformément à la réglementation applicable ainsi que les informations financières historiques du Groupe peuvent être consultés au siège social de la Société.

CALENDRIER INDICATIF DE LA COMMUNICATION FINANCIÈRE

Les informations financières à communiquer au public par la Société seront disponibles sur le site Internet de la Société (www.legrandgroup.com).

À titre indicatif, le calendrier de la communication financière de la Société devrait être le suivant :

- Résultats des neuf premiers mois 2026 :
5 novembre 2026
Début de la « *quiet period*¹ » : 6 octobre 2026
- Résultats annuels 2026 : **10 février 2027**
Début de la « *quiet period*¹ » : 11 janvier 2027
- Assemblée générale des actionnaires :
26 mai 2027.

¹ Période de suspension de toute communication en amont de la publication des résultats

Siège social

128, avenue de Lattre de Tassigny
87045 Limoges Cedex, France
+33 (0) 5 55 06 87 87

@ www.legrand.com

X @legrand